PRIX DE L'ABONNEMENT
QUOTIDIEN
Un an.............. $3.00 } Payable d'avance
Quatre mois......... 1.00 }
Par le porteur à domicile, en ville :—
6c par semaine ou 25c par mois.
AVIS
Nos abonnés sont priés de nous adresser leurs remises par mandats-poste (money order) ou en billets de banque par lettres enregistrées.

Le Séminaire
15 mai 1900

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

TARIF DES ANNONCES
MESURE NONPAREIL
Première insertion, par ligne .... 15 cts
Insertions subséquentes, tous les jours. [illegible]
Insertions subséquentes, 2 ou 3 fois par semaine, par ligne .... 8 cts
Un fois par semaine.................. 10 cts
Les annonces de Décès, Mariages, Naissances, 25 cts pour 25 mots.
Les annonces à contrat sont prises à des conditions raisonnables et payables chaque mois.

L. J. DEMERS & FRERE, Prop. 34ème Année.— JEUDI, 14 MARS 1901.—No. 251 30, Rue de la Fabrique, Québec

Rhumes!

Je considère mon REMEDE POUR LE RHUME comme de plus grande valeur qu'une Police d'Assurance. Il ne guérit pas seulement les rhumes dans la tête, les rhumes des poumons, les froids dans les os, mais il prévient les maladies dangereuses, telles que la Grippe, la Diphtérie, la Pneumonie et la Consomption.—MUNYON.

Le Remède de Munyon pour le Rhumatisme ne faillit jamais de soulager en une ou trois heures et il guérit en quelques jours.

Le Remède de Munyon pour la Dyspepsie guérit positivement toutes les sortes d'indigestion et de troubles d'estomac.

Le Remède Munyon pour le rhume arrête la toux, les sueurs durant la nuit, diminue les douleurs et soulage rapidement les poumons.

Le Remède de Munyon pour les Rognons guérit rapidement les douleurs dans le dos, les jointures, les aines et toutes les formes de maladie des Rognons.

Le Vitalizeur de Munyon restaure les pouvoirs perdus chez les hommes faibles.

Toutes les guérisons sont à 25 centins chez tous les pharmaciens.

Le Guide de Munyon pour la Santé devrait être entre les mains de toutes les mères. Il leur aidera à connaître les symptômes de chaque maladie et leur dira le véritable traitement à suivre. Envoyé gratuitement à toute adresse.

Munyon, New-York et Philadelphie

L'ASPIRATEUR MUNYON GUERIT LE CATARRHE

BEURRERIES

Matériel complet de seconde main, en parfait ordre, avec divers autres instruments, Malaxeurs, Barattes, etc., etc.,

--A VENDRE--

à bon compte. S'adresser à

FORTUNA PEPIN,
Scott Junction, Québec.

2 mars—

A VENDRE

M. J. B. Cadrin, marchand de Ste-Marguerite, met en vente sa superbe résidence pourvue de toutes les améliorations modernes, éclairée à l'acétylène, chauffée à l'eau chaude, water closet, maison très bien divisée, magasin, salle d'attente, salle à diner, boudoir, salon, 7 chambres à coucher. Dépendance, hangar à trois étages, un aqueduc privé, deux hangars à bois, remise, écurie, grange. Un magnifique parterre planté de plus de cent érables canadiennes, au milieu desquelles s'élève un mai de 79 pieds. Le site est magnifique, près de l'église. Cette résidence peut très bien convenir soit à un marchand, soit à un médecin, soit à un rentier ou toute autre personne. Le tout valant $6,000 pour $2,500.

6 mars—1m

FERME A VENDRE

UNE magnifique ferme située dans la nouvelle paroisse de St-Louis de Pintendre, comté de Lévis, comprenant une étendue de 175 arpents, dont 127 arpents en culture et 48 arpents en bois de chauffage. Vastes bâtiments, maison, 10 chambres, bain, w.c., eau à chaque étage ainsi qu'à la grange. On pourra acheter la ferme seule ou avec le roulant.

Conditions faciles.

Ecrire à C. C. D.,
6 mars—8 Notre-Dame de la Victoire.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.
EN EMPLOYANT LE
POISON LIQUIDE DE LYONS.
Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

Législature Provinciale

1ère Session—10e Parlement

Québec, 13 mars.

Dès le commencement de la séance, une importante discussion est soulevée par l'hon. Chs. Langelier, à l'effet de suspendre le 5e paragraphe de la 57e règle de cette Chambre, et qu'il ne soit pas appliqué aux bills suivants : Nos. 56, 57, 45, 46 et 121.

M. Langelier expose longuement les raisons qui, selon lui, devraient engager la Chambre à suspendre cette règle.

L'hon. M. Pelletier dit que si cette règle doit être ainsi violée, chaque année, la Chambre ferait mieux de l'abolir. Mais si on la laisse dans les règlements de la Chambre, eh bien, qu'on s'y conforme dans tous les cas, et n'allons pas exposer la Chambre à se contredire d'un jour à l'autre.

MM. Flynn, Duffy, Provost, DeGrosbois, Girard, Fiset, Roy, de Montmagny, Lane, prennent part à cette discussion, qui se prolonge assez longtemps. Un point important a été signalé, c'est que d'après cette règle, la Chambre se trouve, lorsqu'il s'agit de bills de cette nature, dépendante du Conseil du Barreau, du Bureau des Médecins ou du Bureau des Dentistes. Et MM. Roy, (Montmagny), et Lane, soutiennent tout particulièrement que la Chambre doit toujours faire preuve d'indépendance dans toutes les décisions qu'elle est appelée à rendre, et tous deux seraient disposés à voter pour la suppression complète de la règle 57 de la Chambre.

L'hon. M. Flynn dit que si la Chambre accepte la proposition du député de Lévis, ou si elle supprime cette règle 57, qui a été adoptée, l'an dernier, à l'unanimité, la décision de la députation, aujourd'hui, signifiera tout simplement que l'an dernier, la Chambre était composée d'insensés. Ce n'est que dans les cas les plus graves que la Chambre doit s'instituer en tribunal judiciaire, parce qu'elle a à juger et du fait et du droit. Il croit qu'un souffle révolutionnaire passe sur cette Chambre. Dans tous les cas, il est bien convaincu que la Chambre aurait bien tort de supprimer cette règle 57, ou de la suspendre pour favoriser tel ou tel cas.

L'hon. M. Gouin se prononce fortement en faveur du maintien de cette règle. Finalement, la proposition de M. Langelier est mise au vote et adoptée par 29 contre 15.

En réponse à M. Allard, à l'effet de savoir si le gouvernement est informé si l'usage s'est établi dans la société d'industrie laitière, de remplacer le président, à l'expiration de son terme d'office, par le vice-président, l'hon. M. Parent dit que le gouvernement ignore l'existence d'une telle coutume.

M. Prevost demande :

1. Quelles sont les sociétés de colonisation qui sont subventionnées par le gouvernement ?

2. Quel est le montant de la subvention à chacune de ces sociétés ?

3. Le gouvernement exerce-t-il un contrôle tant sur la dépense des sommes allouées que sur le nombre des nouveaux colons mentionnés dans les rapports de ces sociétés ?

4. Quel est le nombre de lots concédés pendant l'année 1899-1900, dans les diverses régions de colonisation, sous l'auspice des dites sociétés ?

5. Quel est le nombre de ces lots mis en exploitation ?

L'hon. M. Parent répond :

1, 2 et 3.—La subvention aux sociétés de Colonisation est réglée par l'article 1731, des S. R. :—Le Département de la Colonisation et des Mines paie en travaux qu'il approuve, un montant égal au tiers des recettes de chaque société. Une subvention établie sur cette disposition de la loi a été payée pour la dernière année fiscale pour le compte de chacune des sociétés de Québec et de la cité de Sherbrooke (voir rapport du Département de la Colonisation et des Mines pour 1899-1900, pages 122 et 123). Le gouvernement n'a pas de contrôle sur les colons qui dirigent les sociétés, excepté quant aux conditions d'établissement requises par le billet de location qui leur est octroyé.

4.—16 lots comme suit :

Dans Crespieul et Malherbe, par la Société de Colonisation de St-Sauveur, 1.

Dans le canton Nantel, sous les auspices de la Société Mutuelle de Colonisation des ouvriers de la paroisse de Québec, 3.

Dans le canton La Minerve, octroyés gratuitement sous les auspices de la Société de Colonisation de Montréal, 12.

5.—Impossible de répondre à cette question, à moins de faire, au préalable, inspecter ces lots par l'agent ou un garde-forestier.

En réponse à M. Prevost, M. Gouin dit qu'une plainte a été faite, en octobre 1897, contre Louis de Gonzague Lachaine, régistrateur pour le comté de Terrebonne, qu'il y a eu enquête et que le rapport exonère le régistrateur. Il y a eu une autre plainte le 19 février 1901, et le gouvernement n'a pas l'intention de prendre action sur cette plainte.

Le projet de loi de l'hon. M. Gouin concernant les Conseils de Conciliation et d'Arbitrage pour le règlement des différends industriels, et les résolutions qui concernent ce bill sont adoptés en comité et la Chambre et subissent finalement l'épreuve de la troisième lecture.

Les bills suivants sont adoptés en troisième lecture :

Loi amendant la charte d'incorporation du village de Grand'Mère.

Loi concernant l'instruction publique dans la municipalité scolaire de la cité de Ste-Cunégonde de Montréal.

Loi constituant en corporaion "The William Strachan Company." Ce bill a été modifié.

En réponse à l'hon. M. Flynn, l'hon. M. Duffy promet de déposer sur le bureau de la Chambre copie de toutes les pétitions concernant les procès par jury en matières civiles, dans le comté de Gaspé.

Extinction de voix—BAUME RHUMAL

La Grippe—BAUME RHUMAL

ACCUSE DE RECEPTION

Nous accusons réception, avec nos remerciements à l'éditeur, M. C. Théoret, du 5e volume du "Droit civil canadien," par P. B. Mignault.

VOICI LE PRINTEMPS

Il vous faut acheter un costume, une blouse ou un jupe de robe, allez chez Faguy, Lépinay et Frère ; là se trouve le plus beau choix.

C'EST POUR RIEN

Quinze cents verges de soies et satins valant 60 et 75 cts pour 33 cts

On a commencé, aujourd'hui, chez S. C. Lacroix, marchand de nouveautés, No. 123 rue St Joseph, St Roch, la vente d'un job extraordinaire de soies et satins de fantaisie de toute espèces, brochés, carreautés, barrées, etc., pour robes et matinées. Ces soies et satins valent au bas mot 60 et 75 cts la verge. On ne les vend que 33 cents la verge. Inutile de dire c'est une occasion toute particulière, et nous nous faisons un devoir de la signaler à nos lectrices pour qu'elles en profitent.

Croyez

Le rhume, la toux, les étouffements, et par suite la santé et l'insomnie. Le BAUME RHUMAL seul remède à tout cela.

N'oubliez pas que nous avons toujours en mains le plus beau choix d'habillements pour enfants.
FAGUY, LEPINAY & FRERE.

Inauguration d'un nouveau système dans l'épicerie

Bargain day vendredi le 15 courant chez Chabot & Drolet, épiciers, 271 rue St-Joseph

Un grand lot de boîtes de tomates, blé d'inde, pois verts valant dix centins partout ailleurs pour 7½cts. Biscuits soda en boîte de ferblanc de trois livres de McCormick, Christie et Patterson de trente centins pour 26 cents. Aussi 1400 livres de beurre de beurreries de premier choix valant 26 centins pour 20 cents la livre. Réduction immense sur une foule d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Avis aux familles de profiter de ces jours de vente à réduction qui auront lieu tous les vendredis et chaque fois on offrira de nouveaux bargains.

N. B.—Strictement argent comptant et le vendredi seulement.

POUR VOUS, MESSIEURS

Nous réclamons avoir le plus beau choix de tweed qui se soit jamais vu. N'achetez pas sans venir les voir.
FAGUY, LEPINAY & FRERE.

Quinzaine de Pâques

Demandez à la librairie Montmorency-Laval le livre si indispensable de la Quinzaine de Pâques au prix de 50 cts. Aussi nous prions instamment MM. les membres du clergé de nous commander sans retard les palmes pour le dimanche des Rameaux, ainsi que le cierge pascal décoré ou non décoré.

PRUNEAU & KIROUAC,
34 rue de la Fabrique.
116, rue St-Joseph.

AVIS

Ayant fait l'acquisition d'un nouveau stock des plus choisis et des plus variés, je continuerai les affaires à mon magasin de la rue St Jean.

A partir de samedi, 9 mars, j'offrirai les formes les plus nouvelles et de meilleur goût en chaussures pour messieurs, pour dames et pour enfants, à des prix défiant toute compétition.

Je tiendrai les chaussures de la maison George A. Slater, de Montréal (Invictus Shoe).

J'invite mes pratiques et le public en général à me continuer leur patronage. Comme par le passé, tout le soin possible sera apporté à satisfaire la clientèle.

J. GILBERT & Cie.
Marchands de chaussures, 294 rue St Jean. Téléphone 375.

Si vous avez besoin de tapis ou prélarts, allez chez Faguy, Lépinay et Frère.

A St-Jean, N.-B.,

la VICTORINE fait là aussi ses conquêtes. On apprécie le fait qu'elle dispense de la planchette pour laver le linge.

Mme J. B. ALWARD, St-Jean, N.-B. dit : "La Victorine m'épargne beaucoup de temps et d'ouvrage, et je ne voudrais pas m'en passer le jour du lavage.

2 ROULETTES 5c.

Chez les Epiciers

POUR LES
Vieillards Débiles
...LE...
VIN St MICHEL
Est indispensable.

C'est un véritable élixir de longue vie, car il purifie, fortifie et enrichit le sang qui est la source même de la vie. Il excite l'appétit, rend la digestion facile et donne un sommeil paisible et doux.

Dans ce tonique énergique les personnes âgées y puisent la Force, la Vigueur, la Santé, la Vie de la Jeunesse.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, Seuls Agents pour l'Amérique du Nord
DEPOSITAIRES AUX ETATS-UNIS :
WEEKS, POTTER CO'Y, 360 RUE WASHINGTON, BOSTON, MASS.
WALTER CARON, 109 BLUE ISLAND AVE., CHICAGO, ILL.

Une Ardoise pour la "Slater"

"Slater Shoes" ont leurs moyens d'identification, qui les distinguent d'un grand nombre de chaussures n'ayant pas le même nom.

Un cadre d'ardoise avec le nom et le prix dessus, est imprimé sur chaque semelle par les manufacturiers.

Regardez sur la semelle pour voir l'ardoise, s'il n'y en a pas, ce n'est pas une "Slater."

Les formes qui vont bien au pied et qui rencontrent les exigences de la mode.

Il n'y a que les cuirs les meilleurs et les couleurs les plus convenables.

Chaque paire est "Goodyear welted."

J. H. BEGIN, SEUL AGENT POUR QUEBEC

CARTE D'ANNONCE
RIGALI & RIGALI
Peintres, Décorateurs, Emailleurs et Doreurs.
FRANK RIGALI. JOHN RIGALI.
Bureau d'ici au 1er Mai :
132 rue Saint-Jean 132

J. E. GAGNON
Opticien Spécialiste Gradué
Elève diplômé du premier Cours Français de l'Institut d'Optique du Canada à Montréal, le 2 Février 1899,
300 rue St-Joseph, Québec
Examen de la vue Gratis.
Je fais une spécialité de la vente et de l'ajustage des lunettes avec verre en cristal de roche.

Arbres Fruitiers Et d'Ornements | Pour Livraison En Mai Prochain

BEAU CHOIX DE
Pommiers, Pruniers, Poiriers,
Cerisiers, [illegible], Groseilliers,
Gadeliers, Framboisiers, Fraisiers.
Plusieurs Variétés.
Bouleaux pleureurs, Erables, Ormes,
[illegible], Maronniers, Peupliers, etc.
Aussi, Arbustes à fleurs.

"Pépinière du Village des Aulnaies"
Comté de l'Islet.
ALBERT D. VERREAULT.

AVIS DE SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées et endossées "Soumissions M. L. I. Co." seront reçues par l'architecte DAVID OUELLET,

JUSQU'AU 20 MARS COURANT

inclusivement, pour la construction des bureaux de la "Metropolitan Life Ins. Co., Ltd." sur la rue St-Jean, H.-V., Québec.

Les plans et devis seront visibles tous les jours, de 9 A.M. à 4 P.M., au bureau de l'architecte soussigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

DAVID OUELLET,
Architecte,
5 mars—1I 117 rue St Jean, H.-V.

A LOUER

Cette magnifique résidence, occupée par feue Dame E. Chinic, coin des rues Ste-Geneviève et des Grisons cap (nouveau Bloc Peters) avec toutes les améliorations modernes, bain, fournaise à l'eau chaude, lumière électrique, etc.

S'adresser à E. W. METHOT,
Exécuteur Testamentaire,
A la Caisse d'Economie, rue St-Jean.
11 mars—1m

A VENDRE

LA VASTE PROPRIÉTÉ DIGNARD, formant le coin nord-est des rues Grant et St-Valier et comprenant :

1o—Deux maisons à trois étages, dont l'une en pierre, actuellement occupée comme fabrique et entrepôt d'eaux gazeuses, et l'autre en brique avec bureau et entrepôt au premier étage et logement de première classe chauffé à l'eau chaude dans les deux étages supérieurs.

2o—Un grand terrain, sans bâtisse, mesurant en moyenne quarante-quatre pieds de largeur, sur une profondeur de cent trente-trois pieds, de la rue St-Valier à la rue Baronne.

S'adresser à J. ED. PLAMONDON, N.P.,
15 fév—m1 57½ rue St-Joseph, Québec

MAISON A LOUER

CETTE RESIDENCE avec améliorations modernes, au No. 130, Grande Allée, occupée par M. H. Hamel.
S'adresser à
M. C. TESSIER, N.P.,
23 janv—o Ou JOS. HAMEL & CIE.

A LOUER

UN MAGNIFIQUE LOGEMENT de 11 appartements contenant chambre de bain, water closet, grande cour, écurie, et hangar. Possession au 1er mai. Conditions faciles.

S'adresser au No. 137, rue Richardson, ou à LUDGER BEDARD, 147, Dorchester.
6 mars—o

MAISON A VENDRE OU A LOUER

La maison ci-devant occupée par l'hon. L. F. G. Marchand, No. 25, rue Sainte-Ursule, Haute-Ville.
S'adresser à
ALEX. GAUVREAU, notaire,
9 janv—o 92 rue St-Pierre.

MAISON A LOUER OU A VENDRE

MAISON No. 5, RUE HEBERT, occupée par M. Fergus Murphy.
S'adresser à
PHILIPPE VALLIERE.
19 fév—1m

A VENDRE OU A LOUER

Maison à vendre ou à louer située dans le village de Ste-Anne de Beaupré. Excellent poste pour maison de pension. Conditions avantageuses. Maison en grande partie meublée.

Adresse : Mme ETIENNE SYLVAIN,
19 fév— Ste Anne de Beaupré.

A LOUER

MAISON No. 8, rue St-Denis, Cap, aujourd'hui occupée par M. Ahern.
S'adresser à
CYR. TESSIER,
4 fév—o Bâtisse Banque Union.

A VENDRE OU A LOUER

MEUBLEE, à compter du 1er Mai prochain, la maison portant le No. 55 rue St-Louis.
Pour autres informations, s'adresser à
C. E. TASCHEREAU, Notaire,
4 fév—o 139, rue St-Pierre, Québec.

A LOUER

A compter du premier mai prochain, QUATRE BONS LOGEMENTS, en ordre parfait, Nos. 520, 522, 524 et 526 de la rue St-Jean. Deux d'entre eux pourraient être occupés immédiatement.

S'adresser à C. E. TASCHEREAU, notaire,
28 fév—o 139 rue St Pierre.

A LOUER

LE MAGASIN occupé par Louis Morency, doreur, coin des rues d'Youville et St-Jean, avec remise, étable, etc. Prix du loyer $30.00. Aussi le magasin voisin ci-devant occupé par la Société Nationale de Sculpture. Prix du loyer $25.00.

S'adresser aux
Dlles CHARTRE, No 173, rue St-Jean,
Ou à CYR. TESSIER, Bâtisse Banque Union.
9 février—o

A VENDRE OU A LOUER

Le plus beau poste de commerce de la ville de Quebec

CETTE magnifique propriété portant les Nos. 1105 et 1109, rue St-Valier, St-Sauveur, contenant deux grands magasins, avec logement de onze appartements au-dessus, un grand hangar en briques, trois grandes "sheds", écurie de douze places, cour de 150 pds de longueur par 45 de largeur ; le meilleur poste possible pour commerce de grains, épicerie, etc. Cette propriété est à vendre à des conditions exceptionnellement avantageuses.

S'adresser à F. KIROUAC & FILS, Basse-Ville, Québec, ou à C. KIROUAC, 839 rue St-Valier.
20 fév—o

DISSOLUTION DU SYNDICAT DE QUEBEC

Liquidation de tout le Stock à partir de Lundi prochain

La plus Grande Vente à Bon Marché qui se soit encore vue à Québec

No. 88.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LA DAME AUX BLUETS

TROISIEME PARTIE

L'HOMME-BOB

Et avec amertume Fiflot tournait et retournait dans ses mains son porte-monnaie vide.

—Si nous voulons manger demain, il nous faudra sortir, aller encore au hasard gagner notre pain.

—Eh bien ! on ira, mon petit père chéri dit Rose-des-Neiges en embrassant Fiflot ; puis, espérons que demain il fera beau.

Fiflot se taisait, maintenant.

—Qu'as-tu, ce soir ? demanda la fillette : éprouverais-tu quelque gros chagrin.

—Oui, ma fille chérie.

—Et tu ne veux pas me le confier ce chagrin ?...

Le pauvre diable ne répondit pas.

—Alors, reprit Rose-des-Neiges, tu ne m'aimes plus, puisque tu refuses de m'ouvrir ton coeur.

—Je pense...je pense que tout le bonheur que nous éprouvons à vivre ensemble finira un jour, dit Fiflot d'une voix triste.

L'enfant ouvrit de grands yeux étonnés.

—Pourquoi cela ? fit-elle.

—Ça, c'est vrai, tu ne peux pas comprendre. Tu n'as rien de mauvais dans le coeur, toi ; tu es un petit ange du bon Dieu.

Il ne pouvait lui dire :

—Un jour viendra où tu seras grande ; alors les gens s'étonneront de nous voir vivre ensemble.

Puis, si tu désires te marier, cette existence en commun pourrait te nuire...car je ne suis pour toi qu'un étranger.

Cette nuit-là fut pour Fiflot une longue insomnie.

La fillette elle non plus, ne dormit pas aussi profondément que d'habitude.

Quand elle s'éveilla, au matin, les oiseaux chantaient déjà à sa fenêtre, frappant du bec aux vitres, tandis que le chardonneret, sautillant, manifestait par de petits cris la joie de voir ses amis.

—Ces oiseaux sont heureux ! murmura Rose-des-Neiges, en relevant sur sa tête fine ses lourds cheveux d'or.

Elle ouvrit sa fenêtre et regarda le ciel.

Il était encore lourd de nuages et plein de brume.

De légers flocons de neige voletaient toujours dans l'air, puis tombaient lentement, couvrant le sol d'un léger duvet.

—Brr....brr...comme il fait froid, dit elle en jetant sur ses épaules un fichu de laine ; puis, prenant sa boite au lait, elle descendit chez la crémière.

—Déjà levée ? mademoiselle Fiflot, dit le concierge, qui, un balai à la main enlevait la neige de la cour.

—Oui, monsieur Goliath..je vais chercher mon lait.

—Vous allez rencontrer la proprio chez la crémière.

Et, ma foi, gare...les cent sous que je lui ai remis tout à l'heure de votre part lui ont paru un bien maigre accompte, aussi a-t-elle poussé de beaux cris...

—Vraiment ?

—Faudra pas être étonnée si on vous donne congé et si on vend vos nippes, reprit le concierge d'un air affligé. Voyez-vous, mademoiselle Rose, notre propriétaire est une parvenue à qui le pauvre monde ne fait guère pitié.

—Qu'elle fasse ce qu'elle voudra, dit Rose-des-Neiges.

Et d'un pas alerte elle s'en fut chez la crémière

La propriétaire se trouvait en effet dans la boutique.

En apercevant cette femme, l'enfant hésita avant d'entrer ; puis, s'enhardissant, elle dit à la marchande qui se tenait sur le seuil de la porte.

—Voulez-vous me donner deux sous de lait, madame, on vous paiera ce soir.

—Ne donnez rien à cette vermine, fit une grosse femme en s'approchant de Rose-des-Neiges qu'elle menaça du poing.

Et d'un ton aigre elle ajouta :

—Ma petite, tu peux dire à ton bon ami que s'il ne me donne pas à la fin du mois les cinquante francs qu'il me doit, je fais vendre ses nippes et les tiennes avec....C'est compris ?

—Oui, madame, fit Rose-des-Neiges le coeur gros. Oui, madame, je répéterai à mon père ce que vous venez de me dire.

—Ton père ?

—Oui, à mon père, répondit froidement Rose-des-Neiges en reprenant sur le comptoir sa boite au lait restée vide.

C'était la première fois que la crémière lui refusait du lait.

Le front bas, la fillette remonta chez elle où Fiflot l'attendait.

En quelques mots brefs elle lui raconta nettement ce qui lui était arrivé.

—Alors tu n'as pas de lait ! qu'est-ce que tu vas manger, ma pauvre petite amie....

—Du pain....avec ça on ne meurt pas de faim.

Tout à l'heure nous aurons de l'argent et nous pourrons faire un déjeuner copieux.

Puis elle ajouta, d'une voix pleine d'amertume.

—Ah ! mon pauvre Fiflot, que les gens sont méchants.

Jamais Rose ne se plaignait, mais cette fois, c'était un cri de détresse qui s'échappait malgré elle de sa gorge enfiévrée.

Songeurs tous deux, ils sortirent et s'en allèrent à l'aventure dans la neige, par un froid glacial, recommencer leur travail quotidien.

Sans dire un mot, lentement, ils descendirent le faubourg Saint-Antoine.

—V'là l'homme-Bob qui passe, disait-on ; bonne chance, l'homme-Bob !...

Sans même se retourner, Fiflot et Rose-des-Neiges continuaient leur chemin.

La journée s'annonçait fort mal pour eux : par un temps pareil, leur travail serait difficile.

Tous les cafés étaient fermés ; personne sur les terrasses. Et Fiflot, pour ne pas exposer Rose-des-Neiges à entendre des propos déplacés, n'entrait point à l'intérieur des établissements.

Cette matinée-là, ils marchèrent longtemps. Puis enfin, un peu au hasard, ils parvinrent à l'avenue du Bois de Boulogne.

Là, comme ailleurs, toutes les portes étaient fermées.

La neige avait cessé : mais le froid se faisait sentir plus glacial.

A cette heure, ce quartier aristocratique était presque désert.

—Comme il fait froid ! dit Rose-des-Neiges en rapprochant de sa bouche ses mains bleuies. Qu'il fait froid, père....et que j'ai faim !

—Où aller chanter ? murmura Fiflot en jetant autour de lui des regards effarés ; où ?...toutes les portes de ces magnifiques hôtels sont closes. Ces gens-là dorment encore, tandis que nous pataugeons dans la neige.

Où aller chanter, mon Dieu ! pour donner à cette enfant le pain qu'elle demande.

Et ses grandes jambes maigres arpentent le trottoir ; ses regards errent de droite et de gauche, cherchant, furetant.

Il commence à désespérer.

Mais tout à coup il pousse un cri de joie : la porte d'un superbe hôtel vient de s'ouvrir.

Il s'approche suivi de Rose-des-Neiges.

—Monsieur, dit Fiflot en s'avançant timidement, voulez-vous nous laisser canter dans la cour de ce magnifique hôtel ?

—Mais...mais je ne sais pas si je dois vous donner cette autorisatian. Mme la marquise de Noirmont est, encore couchée...et tout vacarme pourrait l'éveiller.

—Laissez-les entrer, fit une petite voix très douce.

Le concierge étonné, se retourna.

—Ah ! c'est M. Marcel, dit-il en ôtant sa casquette.

En effet, c'était Marcel.

Le jeune homme, accompagné d'un domestique, se rendait à la salle d'armes.

Il passa, non toutefois sans jeter un regard d'admiration sur le pur visage de Rose-des-Neiges qu'il trouvait bien jolie.

—Viens, dit Fiflot en entraînant l'enfant dans la cour de l'hôtel de Noirmont ; viens, mignonne. Peut-être trouverons-nous ici une âme compatissante.

Mais il n'était pas sans appréhension.

Sa voix résonnerait-elle sonore comme autrefois dans cette grande cour?

Hélas ! depuis quelque temps déjà, elle tremblait légèrement la voix du pauvre chanteur.

Il commença, Rose-des-Neiges l'accompagna au violon.

Presque aussitôt, une fenêtre du rez-de-chaussée s'entr'ouvrit et un homme enveloppé dans une chaude robe de chambre parut.

C'était le marquis de Noirmont.

Près de lui, une femme toute vêtue de blanc et radieusement belle vint se pencher...

C'était Thérésine.

—Les malheureux ! dit Frédéric en jetant dans la cour une pièce de monnaie.

Et malgré lui ses regards ne peuvent se détacher de Rose-des-Neiges.

La fillette l'attire, le fascine ; une émotion extraordinaire secoue tout son être.

—Je suis fou, vraiment, dit-il en souriant. Je viens d'avoir comme une vision....

J'ai cru apercevoir tout à l'heure ma pauvre Laurence.

Nerveux, il referme la fenêtre et laisse retomber les lourdes tentures.

Mais dans le silence de cette chambre luxueuse montent toujours la voix tremblante de Fiflot et les sons plaintifs du violon.

Derrière les rideaux abaissés, les vitres se couvrent de givre ; des bourrasques de neige fouettent les volets et les murs de l'hôtel.

Et tandis que Fiflot et Rose-des-Neiges poursuivent leur chemin à travers les avenues et les rues glissantes, Frédéric et Thérésine, installés auprès d'un bon feu, restent songeurs.

Depuis quelques jours une brouille légère était survenue entre les deux époux.

Ce matin-là, Thérésine, entrée de très bonne heure dans l'appartement de son mari, venait faire une dernière tentative.

—Enfin, dit-elle en appuyant familièrement sa main sur l'épaule de Frédéric, enfin, nous n'allons pas rester indéfiniment dans pareille situation. Votre soeur est morte ; pourquoi ne jouirions-nous pas tout de suite de l'immense fortune dont, d'après le testament de mon oncle, je suis également l'unique héritière.

—Je vous ai fait connaître ma décision formelle à ce sujet, répondit doucement Frédéric.

(A suivre)

Maux de Gorge—BAUME RHUMAL

E W Grove
Cette signature est sur chaque boîte des vraies Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE, le remède qui guérit le rhume en un jour.

Magasin à Départements Z. PAQUET

BUTTERICK

Nous vendons les Patrons Butterick et prenons des abonnements annuels aux publications de modes suivantes : "Metropolitan", "Delineator", "Miroir des Modes" et "Glass of Fashion."

Printanniers
Avant-coureurs
De la Mode

Qu'est-ce qu'il y a de plus nouveau dans les Tissus et Soies cette année ? Venez voir ce que nous exhibons, et vous le saurez. Ce magasin est la meilleure école de modes où l'on puisse se faire une idée juste de ce qui est correct et de ce qui se portera ce printemps. Sans doute, la publicité peut s'inspirer de notre stock et y trouver des notions sur les nouvelles marchandises en vogue mais tout compte tiré, une visite personnelle vaut encore mieux

Voici quelques-uns des Tissus
Qui meritent d'être vus

DRAP VENITIEN FRANÇAIS, dans toutes les nouvelles nuances du printemps, pesanteur moyenne pour costumes.

COVERT CLOTH ALLEMAND deux tons, nuances nouvelles, pesanteur requise pour costumes-tailleur.

BROADCLOTH ANGLAIS fin, qualité extra, nuances brun, castor, myrte, vert, gris-perle, marine.

BROADCLOTH FRANCAIS, pesanteur moyenne, qualité et fini extra fins dans toutes les nuances nouvelles de l'année.

HOMESPUN POIL de chameau français, nouveau drap à costume, garanti non foulant.

HOMESPUN ANGLAIS, excellent pour costumes de rue, forte pesanteur en nuances mixtes, mitoyennes et forcées.

GRENADINES NOIR tout laine, dessins et rayures mohair fantaisie.

GRENADINES DE SOIE noire, reliefs chenille, cordons et carreaux.

MOHAIR MUCATELLE NOIR à dessins, ce qu'il y a de plus nouveau dessin pour toilettes complètes ou jupes séparées.

SATIN NOIR et DRAP Soleil, finesse extra.

DRAP DE DAME, NOIR, tout laine.

CHEVIOTTE ETAMINE et Serge à manteau, noir, surface unie et laineuse.

VIGOGNE, VENITIEN et lainages pour costume, juste de bonne pesanteur.

CHEVIOTTE et FRIEZE Homespun noir.

SOIE NOUVEAUTE pour chemisettes, bordée et cordée ou pli plat.

SOIE DE DEUIL ARMURE ROYALE, fabrique Bonnet, durée et couleur garantie.

SOIE TAFFETAS FRANÇAISE noire pour robes, matinées ou fondations, meilleur teinture.

PEAU DE SOIE NOIRE.

SATIN DUCHESSE NOIR, pure soie, riche surface satinée.

Plusieurs Bons Marchés Frappants
EN PREPARATION POUR SAMEDI APRES-MIDI

Aux Comptoirs des Gants, Cotonnades et dans les Départements des Ustensiles de Menage et des Meubles

Feutres pour Messieurs à 39c.

En attendant, tous nos derniers Chapeaux feutre, des plus jolies formes, vendus ordinairement de 75 cts à $1.50, à coisir à........ 39c.

Z. PAQUET
165-167-169-171, Rue St-Joseph
TELEPHONE 2171.
14 Mars 1901.

PARLEMENT FEDERAL

Amendements à l'Acte des Elections

Changements ordonnés par le Solliciteur-général

La propriété de l'Ile d'Anticosti

Ottawa, 13—La première chose dont on s'est occupée aujourd'hui à la Chambre a été

L'ACTE DES ELECTIONS

Un bill pour amender l'acte des élections de la Puissance a été lu une première fois. La solliciteur-général explique qu'il amende la section ayant trait à la pose d'avis dans les Territoires. Il pourvoit aussi à ce qu'un chèque certifié sur une banque peut être accepté comme dépôt par l'officier-rapporteur. Ce bill change aussi la formule du bulletin de vote en ce qui concerne le cas où l'électeur fait sa marque en dehors du disque vis-à-vis le nom. Une autre clause pourvoit à ce que le suffrage ne soit pas perdu par le fait du changement de résidence d'un district à un autre et qu'une liste préparée d'après l'acte de la Puissance puisse être valide à chaque élection partielle qui a lieu en dedans de trois ans.

CONSEIL MEDICAL

Le Dr Roddick, de Montréal, a introduit un bill pour établir un Conseil Médical pour la Province. Le but, a-t-il dit, est d'obvier à ce qui se pratique actuellement, empêchant un médecin d'une province de pratiquer dans une autre, mais il ne saurait devenir effectif, à moins que toutes les Provinces amendent leurs lois médicales. Quant à la constitution du Bureau des Examinateurs de la Puissance, il propose que chaque province y ait chacune trois représentants, l'un, le président de l'Association, l'autre, élu par chaque association, et le troisième nommé par le gouverneur-général en Conseil. Il y aurait aussi trois homéopathes. La qualification serait de cinq ans d'étude de la médecine au lieu des quatre dernières années, seulement consacrées à l'étude de la médecine. Le bill pourvoit aussi à son enregistrement dans la Grande-Bretagne et en France. Il a subi sa première lecture.

L'ILE D'ANTICOSTI

M. Taylor, en faisant la demande de 14 documents, a soulevé la question de la propriété de l'Ile d'Anticosti, et il a dit que c'était un grave danger pour l'Etat. Il a aussi protesté contre la déportation des colons de Fox Bay, par M. Menier.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il n'a aucune objection à faire produire les documents demandés, mais il dit que les autorités Impériales n'ont jamais eu l'idée de demander au gouvernement canadien d'exproprier l'Ile d'Anticosti. Même si une batterie était mise sur l'Ile, cela ne pourrait empêcher le passage des steamers, par le fait qu'il y a soixante mille d'eau de chaque côté. La déportation des colons de Fox Bay a été faite d'après la loi du pays, et ils ont reçu de l'aide pour aller s'établir dans le Nord-Ouest.

COUR DE DIVORCE

M. Britton, de Kingston, propose une résolution contre le système actuel de politique concernant le divorce et favorisant une cour de divorce.

Sir Wilfrid Laurier, en demandant que la motion soit retirée, a exprimé sa désapprobation au sujet de tout changement dans le système actuel. Il fait remarquer le grand nombre de divorces aux Etats-Unis, et ajoute que quant à altérer la constitution, il était plus conservateur que les conservateurs.

Le bill de M. Madore concernant les usuriers, a été renvoyé au comité des Banques.

JOUR VICTORIA

Le Dr Horsey, libéral, de North Gray, propose la seconde lecture du bill devant constituer le 24 mai jour de congé public au Canada. Il dit que le choix de ce jour se recommande au peuple du Canada et qu'il le demande.

M. MacLean supporte le bill.

Sir Wilfrid Laurier réplique que le sentiment de la Chambre semble être favorable à cette mesure avec beaucoup de bonnes raisons. Il supportera la seconde lecture de ce bill, mais il demande que la mesure ne soit pas poussée plus loin, à cette séance.

La Chambre s'ajourne à 8.30 heures.

NOTES

La province de la Nouvelle-Ecosse a accordé $671,000 dans la cause d'arbitrage entre cette province et le gouvernement de la Puissance, pour rembourser les subsides donnés au Eastern Extension Railway, qui fait maintenant partie de l'Intercolonial.

* * *

Son Excellence a reçu, aujourd'hui, le câblegramme suivant du gouverneur de la Colonie du Cap, en date du 12 mars :

"Le sergent Spicer, des éclaireurs Canadiens, Dragons Canadiens, a été légèrement blessé par accident, le 25 février."

AU SENAT

LES ACCUSATIONS DE M. COOK

La question des accusations de M. Cook a été discutée longuement, aujourd'hui. Le Dr Landerkin a proposé en amendement à la motion de sir Mackenzie Bowell, que c'est à l'encontre de la dignité du Sénat de faire enquête sur des accusations contre un ministre dont le nom n'est pas donné. L'amendement a été perdue sur la division suivante : Pour, 30 ; contre, 34. La motion principale a ensuite été emportée sur la même division renversée.

Pour :—Hon. MM. Carmichel, Casgrain, De Lanaudière ; Cox, Dandurant, Dever, Ellis, Fiset, Gillmour, Jones, Kerr, King, Landerkin, McHugh, McKay, McSweeny, Mills, O'Donohue, sir Alphonse Pelletier, orateur ; Power, Scott, Shehyn, Snowball, Templeman, Thibaudeau, Rigaud ; Thibaudeau, Vallière ; Wark, Watson, Wood, Hamilton ; Yeo et Young.—30.

Contre :—Hon. MM. Aikins, Annand, Baker, Bernier, Bolduc, sir M. Bowell, Casgrain Windsor ; Cochrane, Dickey, Dobson, Drummond, Ferguson, sir W. Dingston, Kirchhoffer, Landry, Macdonald, I. P. E. ; Macdonald, Victoria ; MacKay, MacKeen, McCallum, McDonald, C. B. ; McLaren, McMillan, Miller, Montplaisir, O'Brien, Owens, Perley, Primrose, Prowse, Reid, Sullivan, Vidal et Wood, Westmorlan.—34.

LA LEGISLATURE

Nos législateurs ont consacré au moins les trois quarts de la séance, d'hier, après-midi, à discuter la proposition de l'hon. Chs. Langelier, à l'effet de ne pas appliquer le paragraphe 5e de la 57e règle de la Chambre aux bills Nos. 56, 57, 45, 121. Ces bills sont présentés au nom de certains étudiants qui veulent se faire autoriser par la Chambre à être admis aux professions libérales.

Or, en vertu de cette règle qui a été passée à l'unanimité pendant la dernière session, tout bill de cette nature ne peut être accepté par la Chambre sans avoir reçu l'approbation du comité exécutif du Barreau, des médecins ou des dentistes, selon le cas.

On remarque depuis quelques années que les bills d'étudiants deviennent de plus en plus nombreux à chaque session. Sans doute, il y en a qui sont justes ; mais il y en a d'autres, et c'est généralement le plus grand nombre, qui ne reposent que sur de futiles raisons. Ce sont souvent des jeunes gens dont le bagage scientifique est fort mince ou qui s'obstinent à se coustraire à d'importantes formalités en espérant qu'au moyen d'un bill ils réussiront à forcer la main au corps professionnel dans lequel ils veulent se faire admettre.

Ces bills soulèvent toujours beaucoup de discussion. Et la Chambre, l'an dernier, avait cru en finir une fois pour toutes, en faisant la règle que nous venons de mentionner. Mais elle s'est trompée puisqu'aujourd'hui encore les mêmes discussions recommencent et que la nouvelle députation ne se gène aucunement de sauter à pieds joints par dessus la règle 57e.

Il nous semble que si cette règle n'existe désormais que pour être suspendue chaque fois qu'un étudiant voudra se faire admettre à une profession libérale contre le gré du bureau exécutif de cette profession, il vaudrait bien mieux la supprimer complètement, puis que son maintien expose la Chambre à se contredire d'une session à l'autre.

* * *

Le projet de loi concernant les conseils de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends industriels, a été définitivement adopté par l'Assemblée Législative hier. Il ne lui reste plus qu'à obtenir la sanction du Conseil Législatif pour être inscrit dans nos statuts. Il n'y a pas de doute que notre Chambre Haute ne lui refusera pas son approbation.

Nous croyons sincèrement que cette loi aura pour effet de diminuer le nombre des grèves et d'assurer une meilleure entente entre le patron et l'ouvrier, si tous deux veulent bien y avoir recours pour le règlement de leurs différends. Mais dans ces circonstances difficiles, pour que la loi de conciliation produise toute son efficacité, il importe que patron et ouvrier fassent preuve de bonne foi et soient désireux d'en arriver à un règlement juste et équitable pour toutes les parties intéressées. Dans tous les cas ils auront avec cette loi un moyen légal de faire redresser leurs griefs et de s'entendre aussi parfaitement que possible, et s'ils ont vraiment à coeur le progrès de leurs industries et le maintien des relations amicales qui devraient toujours exister entre eux, ils s'empresseront d'y avoir recours dans chaque cas afin d'éviter les grèves et la fermeture des ateliers.

M. Charlton et Québec

Au cours du débat sur la fameuse motion Bourassa, mardi, à la Chambre des Communes, M. Charlton a éprouvé le besoin d'expliquer la déclaration si insultante à l'adresse des Canadiens-français, qu'il a faite pendant la dernière campagne électorale. On se rappelle qu'il suggérait alors, de tenir plusieurs régiments anglais en garnison à Québec, afin de brider l'élément français de notre province.

Or, M. Charlton prétend maintenant qu'il n'a jamais mis en doute notre loyauté, et que tout ce qu'il désire, c'est de faire de Québec, le principal centre militaire du pays comme il est déjà le principal centre maritime ; et le député de Norfolk nord a profité de la circonstance pour essayer de grandir un peu dans notre estime en faisant un bel éloge de la capitale provinciale et de son port.

M. Charlton a pris là le meilleur moyen de réparer, peut-être même de faire oublier la sottise qu'il a dite, il y a à peine trois mois, dans un excès de loyalisme. Et maintenant s'il peut arriver à comprendre que les Canadiens-français sont au moins aussi loyaux que les canadiens anglais, nous nous en réjouirons beaucoup, car il y aura alors un rude fanatique de moins en ce pays.

Mort du général Harrison

L'ex-président des Etats-Unis n'est plus

Indianapolis, Ind., 13.—Le général Benjamin Harrison est mort à 4.45 heures, cette après-midi, sans avoir repris sa connaissance. La famille, à peu d'exception près, et les principaux amis du regretté général étaient à son chevet. La triste nouvelle a été annoncée par télégraphe à tous les journaux et s'est répandue comme une traînée de poudre.

Benjamin Harrison était le petit-fils de Benjamin Harrison, l'un de ceux qui ont signé l'Acte d'Indépendance des Etats-Unis. Il naquit à North Bend, Ohio, le 20 août 1833, et commença à pratiquer le droit à Indianapolis, Ind., en 1854. Il a servi avec distinction dans l'Armée Fédérale durant la guerre civile de 1861 à 1865, arrivant au grade de brigadier-général. De 1881 à 1887, il représenta une division de l'Indiana, dans le Sénat des Etats-Unis, et fut élu président de la République en 1889 pour un terme.

Lettre du major Boulanger

Exposé de la situation en Chine

Détails inédits

Pékin, Cité Impériale
12 janvier, 1901.

Dans ma dernière lettre je vous disais que les préliminaires de la paix avaient été signées, c'était prématuré. La cour chinoise a informé Li Hung Chang qu'elle ne pouvait négocier, parce que les conditions de la paix étaient trop onéreuses pour la Chine. (Nous soupçonnons le vieux coquin de faire de la politique pour son compte), mais les représentants des pouvoirs, ne semblent pas s'émouvoir de ce refus. Ils ont informé Li Hung Chang qu'ils ne retrancheraient rien aux premières conditions ; et que si la Chine par sa faute force les troupes à un plus long séjour. Elle en subirait les conséquences.

Beaucoup ont écrit sur les causes de la présente guerre je veux dire de la conduite inconcevable des Chinois vis-à-vis les représentants des pouvoirs, surtout en assassinant le consul d'Allemagne, on à donné une foule de raisons, mais je crois que les raisons directes remontent déjà à plusieurs années; ensuite sont venus s'ajouter d'autres faits qui étaient propres à exaspérer les Chinois.

D'abord et à ma grande surprise, la majorité des européens missionnaires et autres qui ont subi le siège ne semblent pas avoir aucune animosité contre la vieille Impératrice. Elle est une femme extraordinaire disent-ils. Elle a gouverné depuis 1861 l'empire le plus peuplé de la terre, un grand nombre d'améliorations se sont opérées pendant son règne. Des mines de charbon ont été exploitées, des chemins de fer ont été construits, les chrétiens jouissaient d'une liberté assez grande. Mais des événements politiques sont venus briser cette paix relative. Les concessionnaires n'ont pas toujours été scrupuleux à respecter leur contrat et le droit des gens, par exemple des ponts ont été construits pour les chemins de fer sur les rivières et canaux, ces ponts ne s'ouvrent pas, bloquent la navigation intérieure. Les navigateurs chinois ont protesté, mais inutilement. On a construit le chemin de fer à travers leurs cimetières, brisant, renversant les tombeaux. Or, pour un Chinois, le culte des ancêtres est ce qu'il y a de plus sacré. Depuis un grand nombre d'années des missionnaires de toutes provenance bien intentionnés sans doute ont ridiculisé la couette de cheveux que portent les hommes la mutilation des pieds des femmes. Les Chinois sont aussi scandalisés de voir les femmes européennes circuler dans les rues en compagnie de leur mari ou autres, de se saluer, de se donner la main où de s'embrasser entre parents ; pour les Chinois toutes ces choses sont de la dernière inconvenance.

En Chine il n'y a que deux sortes de femmes, les femmes mariées et celles de mauvaise vie.

Les jeunes personnes ne sortent jamais quand elles sont mariées, elles sont sous la protection de leur belle-mère.

Ensuite, quand le vieille Impératrice céda ou plutôt fit monter Kwang-Su, son neveu, elle se réservà vingt articles l'autorisant à agir à sa manière. Elle se retira et vécut paisiblement dans un palais acheté pour elle. Alors, le jeune Empereur inaugura son règne en s'entourant de jeunes gens qui, comme lui, avaient une éducation presqu'européenne. Il négligea les anciens courtisans, les mandarins et autres dignitaires et leur retira sa confiance ; d'autres furent mis à l'ombre ; vint ensuite la défaite des Chinois par la flotte française. La Chine se fit plus tard battre par les Japonais ce qui fut la plus grande humiliation pour la Chine. Voyant toutes ces choses, le jeune Empereur voulut, aidé de ses jeunes gens, réformer la Chine. C'est alors que commencèrent la publication de ces édits. Il y en eut jusqu'à vingt par jour, non content de cela il proposa d'ouvrir tous les temples pour y tenir des écoles et instruire son peuple. Il fit aussi commander en Europe des habits de cour à l'européenne. Le dernier édit créait la plus grande université du monde, qui devait être sous la direction de l'homme le plus réputé du monde.

plus irréprochable du monde.

Tout cela était beau, mais malgré les édits et les recommandations rien ne s'opérait ; il n'avait pas d'armée, il n'avait pas de service civil pour opérer ces réformes. Le jeune entourage de l'empereur, voyant avec chagrin que rien ne s'opérait, s'en plaignit. Alors le jeune Empereur répondit, pour calmer l'impatience de ses amis, que toutes ces choses ne pouvaient s'opérer si vite; ce qu'il y avait la vieille Impératrice qui semblait neutraliser tous ses efforts. Un des jeunes gens eut l'imprudence de tenir à peu près ce langage : Ne serait-il pas possible de mettre l'Impératrice douairière dans l'impossibilité de nous nuire, je ne voudrais pas que sa vie fut en danger, mais ne serait-il pas possible de l'éloigner ? Elle en fut informée le jour même. Vous comprenez ce qui arriva. Elle sortit avec dignité du palais où elle vivait retirée, fit trancher la tête de six des favoris de l'Empereur, et les autres ne durent la vie qu'au fait qu'ils furent informés de ce qui venait d'arriver. Lui-même devait être emprisonné ; on le fit passer pour fou, malade etc.

Alors les anciens dignitaires relevèrent la tête et vinrent faire leur cour à la douairière. C'était, étant donné les habitudes chinoises, dans l'ordre. ces anciens, haut dignitaires, qui avaient été pendant le règne du jeune empereur, empêchés de voler les pauvres, vinrent de nouveau leur étoile briller. Le plus haut salaire payé au dignitaire chinois est de £60.00, il leur en faut £500,000 seulement pour faire face à leur dépense ordinaire ; le surplus de £60 est obtenu pour ce qu'il est convenu d'appeler "squige." Vers juillet 1898, un général chinois à la tête de 10,000 hommes Tung-fu-Sian, vint camper à quelques cents verges de la ville, offrit à l'Impératrice de la débarrasser des "Foreign devils," car c'est eux qui ont tourné la tête à notre jeune Empereur. La douairière refusa. Les consuls, voyant soudainement cette armée, demandèrent des explications. Trois jours plus tard, ce général vient encore supplier l'Impératrice de lui donner la permission d'exterminer tous les étrangers et les chrétiens. Elle refusa encore d'accorder des faveurs nouvelles à ce général, donnant à chacun de ses soldats un présent, et les priant de s'en retourner, ce qu'il fit. C'est alors que commença cette organisation et d'autres organisations qui prit le nom de Boxeurs. Cette organisation prit des proportions gigantesques, devint menaçante, à tel point que les consuls en furent alarmés. Les troupes chinoises, soit par duplicité ou par la faiblesse de leur chef, ne firent rien pour arrêter les Boxeurs. Il semble que la cour chinoise fut dans l'impossibilité, cette fois, de réprimer leurs impertinences. Le 11 juin, le secrétaire de la légation Japonaise fut massacré et horriblement mutilé par des soldats, près de la station du chemin de fer ; ce fut le signal du commencement de la destruction des propriétés de la compagnie du chemin de fer. Les Boxeurs pillèrent, brûlèrent, volèrent et détruisirent le chemin de fer, entre Pékin et Tientsin, ce chemin était à jauge 4, 8½ et à double voie, le 15 juin, 13 églises, 7 hôpitaux, 7 écoles et 33 maisons furent détruites.

Les cimetières étrangers furent violés, en même temps, 2 prêtres français furent tués. Le 16, 26 Boxeurs et au delà de 3,000 maisons et magasins furent brûlés. Pendant tout ce temps, les soldats impériaux ne firent rien pour réprimer cet état de chose ; finalement la guerre fut déclarée le 19 juin. Le Yamen fit parvenir des passeports aux consuls. Ils promirent de les faire escorter, mais ne firent rien. Le consul d'Allemagne, le Baron Von Kettler, avait écrit la veille, demandant une audience des Princes Ching et Tuan, pour 8 heures, le matin suivant, il reçut une réponse affirmative. Cependant, les autres consuls le dissuadèrent de se rendre au Yamen, car c'était, disaient-ils, courir à une mort certaine ; il répondit : j'ai pris un engagement et j'irai.

A l'heure indiquée, il partit avec son secrétaire, dans leur chaise à porteurs; aussitôt arrivés dans la rue principale, un des officiers, portant les insignes des troupes impériales mit le consul en joue et fit feu, le tuant raide, le secrétaire fut blessé, mais réussit à s'échapper et se réfugia à la mission Américaine, où il s'évanouit. Si, par malheur, les autres consuls avaient fait, comme le Baron Von Kettler, ils auraient tous été assassinés du même coup. Cependant, tout ici semble croire à un pouvoir quelconque en faveur des Européens ; mais les mandarins ont fait tout en leur pouvoir pour faire disparaitre même toute trace des "Foreign devils." Ils ont laissé aussi des traces de leur complicité, beaucoup sont déjà disparus pour toujours, les autres ne se remontreront pas de sitôt. Il est à souhaiter que les pouvoirs vont faire des conditions telles que ces massacres ne se renouvellent jamais.

Voilà ma modeste idée de ce qui s'est passé, du 11 juin au 14 juillet 1900.

Le temps est toujours beau, mais assez froid, surtout la nuit. Le général Pipon et moi, faisons tous les après-midi, des marches autour des murailles de la ville. Les marches varient de 8 à 12 milles.

Des saluts.

Votre tout dévoué,

T. L. BOULANGER.

Rhumes Obstinés—BAUME RHUMAL

ANGLAIS ET BOERS

LE Dr LEYDS ET PAUL KRUGER

LE DERNIER COUP DE CANON

Londres, 14.—Le "Daily News," ce matin, fait l'importante déclaration suivante :

"Nous apprenons que le gouvernement a apporté de grandes modifications à sa politique de "soumissions sans conditions." Nous croyons que le général Kitchener a été autorisé à offrir l'amnistie aux Boers et à leurs chefs, excepté dans les cas de fraude et de mauvaise foi évidente. Les rebelles du Cap seuls doivent être punis et privés de leurs franchises."

Le Dr Leyds est arrivé à Utrecht, hier, et a eu une longue conférence avec M. Kruger. Une dépeche au "Daily Mail," d'Utrecht, corrobore le rapport fait par le journal en question concernant les concessions offertes aux Boers.

On s'attend généralement, comme résultat de la séance du cabinet d'hier, que le gouvernement fera quelques nouvelles déclarations, aujourd'hui, en ce qui a trait aux négociations à Prétoria.

ECHANGE DE TELEGRAMMES

Londres, 14.—"L'on a tout lieu de croire qu'il y a eu échange active de télégrammes entre le gouvernement, les autorités du Cap et Lord Kitchener," dit le "Daily Chronicle," relativement aux négociations avec le général Botha et l'immense quantité de provisions qui arrive à Prétoria par voie de la Baie Delagoa, et qui est destinée à nourrir les Boers, lorsque les conditions finales de la reddition auront été faites.'

LA FIN DE LA GUERRE

New-York, 14—Une dépêche spéciale de Prétoria reçue ici aujourd'hui, annonce qu'en attendant l'arrivée du général Dewet, une armistice générale a été déclarée. Le général Botha est en conférence avec le général Kitchener et sir Alfred Milner, depuis plusieurs jours, et tous trois désirent consulter le fameux général Dewet, qui se dirige vers le nord à travers la colonie de la Rivière Orange, à la demande du général Botha. Il est passé à Brantfort, hier soir. A son arrivée, une conférence sera tenue.

On se réjouit, aujourd'hui, à la pensée que le dernier coup de canon a été tiré dans la guerre boer.

Le Croup—BAUME RHUMAL

NOS TAPIS

Nous venons de recevoir nos importations de tapis, prélarts, rugs, portières, rideaux, etc. Profitez de notre grand choix.

FAGUY, LEPINAY & FRERE.

Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers
POUR LES ENFANTS

Les mères ne doivent pas négliger d'en faire prendre à leurs bébés pour rendre le sommeil, faciliter la dedtition et calmer les coliques. Il en a sauvé des milliers.

En vente partout. Dépôt : 1157, rue Saint-Laurent, Montréal.

Garde-Soleil.

M Aman Robitaille, No. 175 Rue Richelieu

est prêt à se charger de la confection ou de la pose de Garde-Soleil, aux fenêtres d'hôtels, maisons publiques, résidences privées, vérandas, etc. Ces Gardes-Soleil sont faits sous le plus court délai, à la satisfaction de tous et aux plus bas prix.

Une Visite est Sollicitée

28 fev—2.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine," Les Pharmaciens rendent le prix 25c., si elles ne guérissent. Signature E. W. Grove sur chaque boite

Une lettre du capt. Bouchard

Le sauvetage de l'équipage de la "Roger Lavoie"

"A CHACUN LE SIEN"

Québec, 12 mars 1901.

M. le rédacteur,

Je viens de constater que M. J. E. Savard, de Chicoutimi, me contredit à propos du sauvetage de l'équipage de la goélette "Roger Lavoie," puis il ajoute :

"Mais c'est feu le capt. E. Elzéar Savard qui, avec sa goélette 'Lady Belleau' et son équipage et en nolisant lui-même un autre vaisseau de plus petit tonnage pour les aller chercher à recueilli à son bord, a ensevelis et reconduits dans leurs familles aux Eboulements les cinq malheureux qui trouvèrent la mort dans cette triste catastrophe qui a nom le naufrage de la goélette "Roger Lavoie."

"Loin de moi l'idée de toucher à la renommée et au mérite du capt. Bouchard, comme marin, mais à chacun le sien, et en cette circonstance, le capitaine Bouchard faisait ses preuves et faisait partie de l'équipage du capt. Savard c'est tout.

"Pour lui comme pour moi, ce sauvetage de la "Roger Lavoie" est une histoire dont tout le mérite revient à un autre que lui."

N'allez pas croire, M. le rédacteur que c'est par orgueil que j'ai mentionné ce sauvetage. Non, je ne l'ai fait qu'incidemment pendant que je signalais les endroits où selon moi, des phares devraient être établis pour faciliter la navigation d'hiver en ces parages.

Mais puisque M. Savard a cru devoir s'inscrire en faux contre ce que j'ai dit à propos de ce sauvetage, je ne puis laisser passer sa correspondance sous silence, je ne puis laisser subsister une erreur à ce sujet : "A chacun le sien" dit-il. Et bien, ici, je réclame ce qui m'appartient, et je répète que l'équipage de la "Roger" Lavoie" a été sauvé par moi et mon équipage avec l'aide de quelques autres marins.

Je n'ai jamais navigué à bord de la goélette "Lady Belleau" ni au compte de M. Savard, sur aucun vaisseau.

M. Savard avait vendu sa goélette "Lady Belleau" à M. Normand, de l'Islet. Dans le mois de Juillet, M. Savard est venu me trouver à Quebec où il m'a demandé de faire un voyage de trafic sur la côté nord, en société avec lui. J'ai consenti à lui louer la moitié de ma goélette. C'est en société que nous avons acheté à Québec les marchandises necessaires à notre voyage. Il fut convenu, qu'après le paiement de ces marchandises, je me paierais du loyer de la moitié de ma goélette, et qu'ensuite nous partagerions le reste des profits.

Or, nous remontions le fleuve, lorsqu'après une violente tempête et après avoir passé au large de l'Ile Mingan, nous avons aperçu sur la côte de l'Ile une grande quantité d'épaves, de débris d'un naufrage.

Je vous ferai remarquer que pendant tout le temps de la tempête, M. Savard était couché dans la cabine et que deux hommes se tenaient auprès de lui pour lui donner des soins. C'était bien un bon marin, mais par suite de la maladie dont il souffrait, le gros temps avait pour effet de lui faire perdre la tête.

M. J. E. Savard ne sait pas ce qu'il dit quand il prétend que son père a loué une petite goélette pour aller chercher les cadavres. C'est moi-même qui suis allé emprunter une barge de M. Scott de Mingan. C'est ce monsieur qui a fourni les cercueils; et malgré l'opposition de mes hommes que j'ai dû même menacer de congédier, je me suis mis en frais de transporter les cadavres, comme je vous l'ai déjà dit c'est moi qui a fourni les habillements dont ces corps ont été couverts. Il est vrai qu'à ce moment là, ces vêtements appartenaient à M. Savard et à moi, mais une fois rendus à Québec c'est moi seul qui a dû se rendre responsable des marchandises que nous y avions achetées. Ma goélette la "Marie" a été donnée en garantie pour cette dette dont je n'ai pu m'acquitter que l'année suivante.

Dans ce voyage, le capitaine Savard n'a rien fourni et n'a rien payé. Il a cependant eu le profit des marchandises qu'il a débarquées aux Eboulements. Cependant en justice pour le capitaine Savard qui était un brave et honnête homme, je dois dire que c'est par suite d'un malheur qu'il n'a pas pu payer sa part du voyage. C'est qu'il avait vendu sa goélette, la "Lady Belleau" et qu'il n'avait pas été payé.

Quant au sauvetage de la "Roger Lavoie" je répète qu'il a été effectué par moi et mes hommes. A bord de ma goélette la "Marie" c'est moi qui commandait et non le capitaine Savard. Et si M. J. E. Savard veut des preuves de ce que j'avance, je le réfère au témoignage du capitaine Derrol de l'Islet, de M. Lortie, de Québec, du capitaine B. Bergeron, du capitaine A. Gagnon, de M. Gilmette, de M. Eud. Tremblay, de Trois-Saumons, et du Capitaine LeBlanc, de Kamouraska.

Je ne m'enorgueillis pas de cette action, je ne l'ai pas mentionnée pour m'en faire une gloire. Je n'ai d'ailleurs fait que ce que tout capitaine de vaisseau eut fait dans la même circonstance ; mais je ne permettrai pas à M. J. E. Savard ou à qui que ce soit d'attribuer à Pierre ou Jacques ce que j'ai fait moi-même.

Merci, M. le rédacteur, de votre bienveillante hospitalité et croyez-moi.

Votre tout dévoué
THEODORE BOUCHARD.

* * *

M. Lortie dont le nom est mentionné dans cette correspondance est venu à nos bureaux pour contredire la prétention de M. J. E. Savard et confirmer les dires du capitaine Bouchard. M. Lortie, qui dans le temps exerçait le métier de navigateur, s'est trouvé sur les lieux lors de ce sauvetage. Il a vu le captitaine Bouchard à l'oeuvre et il est un de ceux qui lui ont aidé à transporter les cadavres aux Eboulements. Il nous dit que le mérite de ce sauvetage revient au capitaine Bouchard puisqu'il a été effectué sous se ordres et sa direction.

La Coqueluche—BAUME RHUMAL

BOVRIL

Permet à CHAQUE CUISINIÈRE PLAT DÉLICIEUX Et à CHAQUE MÉNAGÈRE de préparer un A UN MOMENT D'AVIS

SOUPES, SAUCES, HACHIS, SALMIS, ET TOUS LES PLATS PREPARES sont Renforcés et Enrichis par l'Addition de BOVRIL.

MALT BREAKFAST FOOD.

Le Plat Favori des Enfants

ILS L'AIMENT TOUS

Une fois essayé, le Malt Breakfast Food devient rapidement la nourriture granulée favorite pour les enfants ; ils l'aiment tous et en demandent encore.

Des expériences parfaitement conduites par des médecins ont prouvé que le Malt Breakfast Food gardera l'enfant qui grandit en excellente santé et lui procurera de la force, une bonne nourriture et l'estomac et les boyaux en parfait état de digestion. Pour le déjeuner et le souper aucune autre nourriture ne saurait lui être comparée pour les enfants. Le Malt Breakfast Food est spécialement recommandé pour les jeunes enfants après le sevrage ; les mères l'ont trouvé d'une grande valeur à cette période de la vie de leur enfant.

Le Malt Breakfast Food est partiellement cuit et digéré et est la véritable nourriture pour les estomacs faibles des jeunes et des vieux ; il est retenu et absorbé lorsque d'autres nourritures sont rejetées. Ni manquez pas de lui donner un essai : un paquet fera de vingt-cinq à trente repas pour une personne ordinaire. Vous pouvez l'acheter de votre épicier.

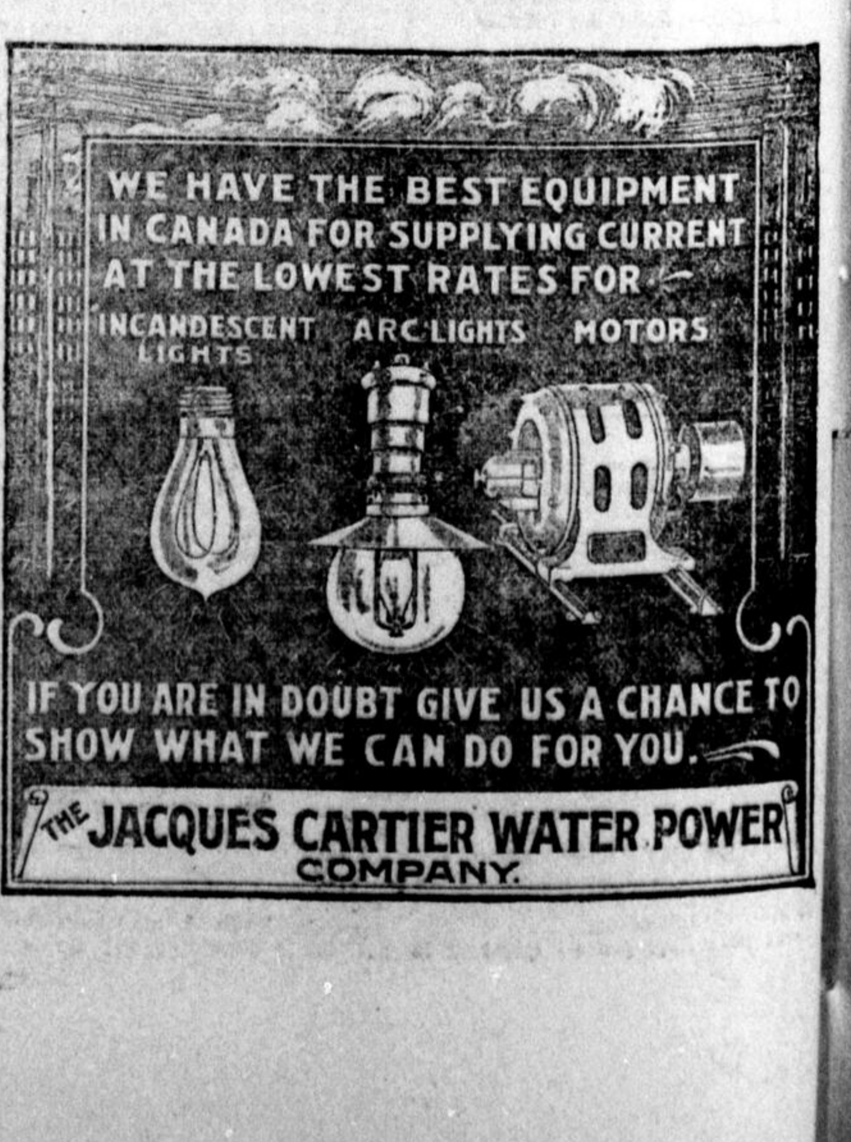

WE HAVE THE BEST EQUIPMENT IN CANADA FOR SUPPLYING CURRENT AT THE LOWEST RATES FOR
INCANDESCENT LIGHTS
ARC LIGHTS
MOTORS
IF YOU ARE IN DOUBT GIVE US A CHANCE TO SHOW WHAT WE CAN DO FOR YOU.
THE JACQUES CARTIER WATER POWER COMPANY.

GLOVER, FRY & CIE

Ouverture de nos Importations du Printemps

Etoffes à Robes dans les patrons nouveaux.
Nouveautés en Costumes, Manteaux, Blouses, etc.

DEPARTEMENT POUR MESSIEURS

Nouvelles Etoffes pour Pardessus de Printemps.
Nouveaux Tweeds pour Habillements.
Nouveau choix de Chemises, Cravates, Gants, etc.

Nouveaux dessins en Tapis, Prélarts, Linoleum, etc.
Nouveaux Rideaux en Point Renaissance et Nottingham.
Tapis et Prélarts posés par des ouvriers d'expérience.

Cinq pour cent d'Escompte
Pour Argent Comptant.

GLOVER, FRY & CIE
24 & 26 RUE DE LA FABRIQUE

LE PACIFIQUE CANADIEN

CONVOIS POUR LES COLONS

UN CONVOI-COLON SPECIAL pour les cultivateurs et leurs effets partira de Carleton Jct. à 9.00 p.m., tous les Mardis, durant les mois de

MARS et AVRIL 1901

le nombre et les affaires étant suffisant.

POUR

MANITOBA ET LE NORD-OUEST CANADIEN

CHAR DORTOIR COLON attaché à ces convois spéciaux, litterie fournie gratis.

L'objet de ces convois spéciaux est pour donner l'avantage aux colons de voyager avec leurs effets, leur donner le confort et rapidiment.

Demandez à l'agent du C. P. R. le plus près une copie du "GUIDE DU COLON" qui vous donnera toutes les informations concernant les convois, conditions du gouvernement et chemin de fer, etc.

E. H. CREAN,
Agent des passagers pour la Cité,
Vis-à-vis le Bureau de Poste.
Agent pour toutes les Compagnies Transatlantiques

19février—

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Les trains partent de Levis

12.45 P.M. Tous les jours, excepté le Dimanche—Arrivant à Montréal à 6.50 P.M., Sherbrooke 4.47 P. M., Boston 7 A.M., New-York 7.20 A.M. Ce train fait raccordement à Montréal avec le Train du Service Rapide pour Toronto, Hamilton, Chutes Niagara. Detroit et tous les endroits de l'Ouest, arrivant à Chicago à 8.45 le soir suivant.

6.35 P.M. Tous les jours—Pour Montréal, Portland et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre, arrivant à Portland à 8.10 A.M., Boston 12.30 midi, le jour suivant. Ce train fait raccordement à Montréal avec les trains rapides du Central Vermont et Delaware & Hudson pour Boston, New-York, les trains du Canada Atlantic pour Ottawa, et avec l'INTERNATIONAL LIMITEE laissant Montréal à 9 A.M., arrivant à Toronto à 4.25 P.M., Chutes Niagara à 9.05 P.M., Detroit à 9.30 P.M. et Chicago à 7.30 A.M. le jour suivant.

Le bateau traversier laisse le quai des Indes, Québec (pied de la rue St-Paul), trente minutes avant le départ des trains de Pointe Lévi.

Un officier de la Douane se tient à Québec à la Station du G. T. R. à la Traverse, pour examiner le bagage en destination des endroits des Etats-Unis.

BUREAU DES BILLETS

Encoignure des rues Du Fort et Ste-Anne (vis à vis le Château Frontenac), à la Traverse, rue Dalhousie et pied de la rue St-Paul et au No. 240 rue St-Joseph, St-Roch.

7 janv—

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Les trains laissent Levis.

3.10 P. M. Express pour Boston et New-York. Pour Beauce, Mégantic, Sherbrooke, Boston, New-York, Portland et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre

7.00 P.M. ACCOMMODATION. Pour Sherbrooke, Portland et tous les endroits du Sud.

8.15 A.M. MIXTE. Pour la Jonction de Beauce et St-François, Jonction de Tring et Mégantic.

Les trains laissent à Lévis

1.20 P.M. Express de Boston et New-York

7.15 A.M Acommodation.

6.45 P.M. Mixte

L'express. Le train express quittant Québec le samedi, ne va pas plus loin que Springfield le Dimanche matin.

Le char parloir Pullman sur ces trains express de Québec à Springfield via Sherbrooke sans transbordement. Raccordement à Sherbrooke avec le char palais pour Boston. Chars direct sur les trains express de Québec à Boston sans tranbordement.

Les officiers de douane sont à Québec et à Lévis pour examiner et chèquer le bagage, épargnant ainsi tout ennui à la frontière.

Pour Pullman et autres informations s'adresser aux Agents de la Cité et du District, 32 rue St-Louis, Québec.

FRANK GRUNDY, Agent général
J. H. WALSH, Agent gén. passagers

21 janvier

Quebec Railway, Light & Power Co

COMMENCANT LE ET APRES LUNDI le 3 DECEMBRE 1900, les trains circuleront comme suit:

Entre Quebec et Montmorency

LA SEMAINE

Départ de Québec, toutes les heures, de 8.30 A. M. à 5.30 P. M.

Départ de Montmorency, toutes les heures de 9.00 A. M. à 6.00 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec, toutes les heures, de 1.30 P. M. à 5.30 P. M.

Départ de Montmorency, toutes les heures de 2.00 P. M. à 6.00 P. M.

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE

LA SEMAINE.	LE DIMANCHE.
Départ de Québec.	Départ de Québec
7 30 A.M. 10 30 A.M. 2 00 P.M. 5 15 P.M. 6 15 P.M.	7 55 A.M. 2 00 P.M. 5 35 P.M.
Départ de Ste-Anne	Départ de Ste-Anne
5 45 A.M. 7 15 A.M. 10 00 A.M. 11 40 A.M. 12 20 P.M. 4 10 P.M.	5 45 A.M. 11 40 A.M. 4 10 P.M.

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM

Départ de Québec le Mardi et le Samedi, à 4.15 P.M. Départ de St-Joachim pour Québec le Mardi et le Samedi à 7.00 A.M.

Le fret en destination de Beaupré et St-Joachim, ne sera reçu à la gare à Québec le Mardi et le Samedi seulement.

Pour toutes autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant Général
EDW. A. EVANS, Gérant général

LIGNE FRANCAISE
Compagnie Generale Transatlantique
LIGNE DIRECTE AU HAVRE—PARIS (France.)

Départ tous les Jeudis, à 10 h. A.M.
De la Jetée No. 42, North River, pied rue Morton.

L'Aquitaine... 21 Mars	La Champagne 11 Avril
La Gascogne.. 28 Mars	La Lorraine.... 18 Avril
La Bretagne... 4 Avril	La Gascogne... 25 Avril

Agence générale, 32 Broadway, N.-Y.
Agents: MM. Stocking, 2 rue St Louis; E. H. Crean, C.P.R.; C. E. Tenny, G.T.R.

Début d'une lettre d'un fils à son père :

"Désireux d'en finir avec la vie de garçon—j'ai pris une funeste résolution sur laquelle rien ne pourra me faire revenir :—je me marie !

M. Joseph Dubois

Souffrait de ses nerfs, était craintif et morose, avait beaucoup de misère à travailler le jour et ne dormait pas du tout la nuit.

Sa digestion se faisait mal et il était rendu à l'état de squelette.

Les PILULES MORO l'ont guéri de ses troubles et fait de lui, un homme fort et robuste.

5

Un grand nombre d'hommes souffrent de leurs nerfs, sont maigres et décharnés, faibles et hagards. Leur appétit est mauvais, leur digestion se fait mal. Ils sont moroses et craintifs, peuvent à peine travailler durant le jour, dorment mal la nuit et se lèvent le matin aussi fatigués qu'ils s'étaient couchés la veille. Ces hommes souffrent de leurs Nerfs.

Chez ces hommes la maladie est quelquefois causée par un excès de travail, ou ils ont hérité de cette constitution et sont nés sans forces. Mais chez la majorité d'entr'eux, cet état de choses a été amené par des écarts de jeunesse ou une vie irrégulière.

Ces symptômes chez l'homme nerveux s'aggravent bien vite. L'action du cœur devient plus faible à mesure que la maladie augmente. Il perd son énergie, devient timide et peureux et commence à s'effrayer sur sa condition qui empire. Il lui est impossible de s'appliquer à rien et il n'est qu'une machine sans but et sans ambition. Son intelligence s'affaiblit et sa volonté s'en va.

MONSIEUR JOSEPH DUBOIS

Des symptômes plus graves encore se présenteront, si la maladie n'est pas contrôlée à temps. Les asiles d'aliénés sont remplis de ces malheureux qui, par suite de leur mauvaise conduite et de leur négligence, ont perdu le plus beau don que la Providence leur avait donné : l'Intelligence.

Les Pilules Moro sont le tonique par excellence pour les nerfs. Elles ramènent les couleurs aux joues, donnent de l'expression aux yeux, font dormir la nuit et ramènent à l'état normal les organes affaiblis et détériorés par des habitudes malheureuses. Elles donnent à l'homme d'âge mur, décrépi et fané avant le temps, le privilège de jouir jusqu'à un âge avancé de sa vie, de ses facultés d'homme,.. dont il déplore, sans espérance, l'affaiblissement et la perte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO,
1274 rue Ste-Catherine, Montréal.

Chers Docteurs,

"J'ai pris les **Pilules Moro**, et j'ai "suivi les conseils qui m'ont été donnés. Elles m'ont guéri de mes maux "et j'en suis bien reconnaissant. Je "souffrais depuis longtemps et je m'étais "toujours fait soigner sans pouvoir obtenir de résultats.

"Je dormais mal la nuit, mes vivres "ne digéraient pas, j'étais toujours "morose, chagrin et rempli d'idées "noires. Ces troubles étaient causés "chez moi par des abus de jeunesse. "Aujourd'hui, j'ai bonappétit, je mange "ce que je veux sans être fatigué. Mes "nerfs sont forts, je suis courageux, je "puis faire mon ouvrage et je dors bien "la nuit. Pour un homme de mon âge "je suis aussi robuste qu'on puisse l'être.

"Encore une fois, je suis bien reconnaissant du bien que les Médecins de "la Compagnie Médicale Moro m'ont "fait avec leurs conseils et leurs Pilules.

"JOSEPH DUBOIS
"No. 444 rue St-Denis
"MONTREAL."

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro peuvent être vus à leur Bureau au Numéro 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les PILULES MORO se vendent 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront envoyées sur réception du prix. Adressez vos lettres comme suit;

"COMPAGNIE MEDICALE MORO"
1724 rue Ste-Catherine, MONTREAL.

Les voies fe[illegible]

Pour le comté de Mégantic

Wolfestown, 14—Si le comté de Mégantic n'a pas son chemin de fer, ce ne seront pas les démarches et les projets qui auront manqué. Dernièrement, vous avez publié trois projets qui étaient à l'étude, chacun de ces voies ferrées devant aboutir au nouveau pont de Québec.

L'hon. Charles Langelier, au nom de citoyens influents de Plessisville, Wolfestown, Inverness et St-Ferdinand, a mis un bill devant l'Assemblée Législative demandant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de "The Wolfe, Megantic and Lotbinière Railway Co.," pour la construction d'un chemin de fer s'étendant de Lime Ridge, dans le comté de Wolfe, au pont de Québec, Mégantic et Lotbinière et en suivant la vallée de la rivière Thames. Comme on le voit, les citoyens du comté de Mégantic déploient beaucoup d'énergie pour s'assurer des communications faciles avec la capitale, créer des moyens de transport avantageux pour l'écoulement des produits des mines et de la ferme et ouvrir à la colonisation de vastes teritoires dans les comtés de Wolfe, Mégantic et Lotbinière, encore en forêts.

La compagnie "The Wolfe, Megantic and Lotbinière Co." sera organisée avec un capital d'un million de piastres et aura son bureau chef à Inverness, comté de Mégantic.

La navigation

Toronto, Ont., 13—La navigation s'est ouverte dans le hâvre de Toronto aujourd'hui par l'arrivée du "Sivallon" de Port Crédit. L'an dernier le premier vapeur n'est arrivé que le trois avril.

Mort de Mme Hughes

Kingston, 13.—Madame John Hughes, mère du col. Sam Hughes, M. P., pour North Victoria, du capt. Hughes, de Kingston, et de l'inspecteur J. R. Hughes, des Ecoles Publiques, est décédée aujourd'hui, à Blackstock, Ont. La défunte était âgée de 72 ans, elle était née à l'Ile Ste-Hélène, près de Montréal. Son père, feu le col. William Laughlin, étant commandant de l'Artillerie Anglaise à cet endroit. Son grand-père, le général St-Pierce, a été tué à Waterloo.

Une balle dans la tête

Clarenceville, 14.—Lundi soir, M. Howard Johnson, âgé de 22 ans, et fils unique d'un des plus riches citoyens de cette paroisse, a été trouvé dans une remise à voitures, ayant une balle dans la tête.

Le garçon avait l'habitude de se servir d'armes à feu pour s'amuser, et l'on se croit plutôt en face d'un accident que d'un suicide. Le jeune homme jouissait d'une santé robuste, et un bel avenir s'ouvrait devant lui.

La famille Johnson est dans la désolation.

A la frontière du Maroc

Sanglante bataille entre les troupes françaises et les Berabers

Alger, 13—Le général Servière a télégraphié annonçant qu'un autre combat a eu lieu entre l'expédition répressive, composée de troupes françaises et algériennes, et les Berabers, marocains, dans le district de Timmimoun, oasis du Gourara ; l'ennemi a été dispersé après avoir subi de grandes pertes.

L'expédition française a perdu deux officiers français et trente-trois hommes, y compris quatre soldats français tués, et a eu de nombreux blessés.

Londres, 14—Suivant une dépêche de Madrid les troupes françaises, à la frontière du Maroc, ont occupé Figuig, au pays de Segelmeza, sans combat sérieux.

Le duel Buffet-Déroulède

Déclaretion des quatre témoins

Paris, 14—Les témoins de M. Buffet, MM. Paul de Cassagnac et de Ramel, et ceux de M. Déroulède, M. Maurice Barrès et le docteur de Villers, se sont réunis à Paris et, après délibération, ont fait paraître la déclaration suivante :

"MM. Barrès et de Villers reconnaissent que M. Buffet est l'offensé. L'arme choisie est le pistolet. Deux balles seront échangées au commandement, à vingt-cinq pas. Le lieu, le jour et l'heure du combat seront fixés plus tard. Les armes, la place, et la direction du duel seront tirées au sort.

"Les soussignés apellent l'attention de leurs clients sur la règle invariable dans les affaires d'honneur, qui veut que pas un geste, pas une parole ne soient échangés sur le terrain entre les adversaires."

La déclaration est signée par les quatre témoins.

Un forçat rebelle

Il n'aime pas à changer de local

Une scène des plus émouvantes s'est déroulée il y a une couple de jours, à la gare Bonaventure, à Montréal. Un forçat qu'on conduisait à Kingston, bien qu'enchaîné, s'est mis en défense quand il s'est agi de le faire entrer dans les chars, et il a fallu six hommes pour opérer le transport.

Sur sa casquette, le prisonnier portait le No. 3346 ; c'est là tout ce que les spectateurs purent d'abord apprendre de son identité. Les gardes, du reste, refusèrent de répondre aux questions qui leur furent posées.

Finalement, après une enquête des plus actives, un reporter apprit que le forçat portant le No. 3346 était le laitier Meech, de Back River, qui, il y a cinq ans, tenta d'assassiner son ami en lui tirant un coup de fusil, dans un bois où il l'avait entraîné. La victime de Meech en réchappa.

On se rappelle que quand le détective Lamarche tenta de pénétrer chez Meech, pour l'arrêter, l'accusé se sauva par une fenêtre, mais fut finalement appréhendé, après avoir reçu un coup de revolver dans le dos.

Après sa guérison, Meech subit son procès en Cour d'Assises, fut trouvé coupable de tentative de meurtre et condamné au pénitencier pour vingt ans.

Jusqu'à il y a quatre mois, Meech fut le modèle des forçats du pénitencier. Mais depuis, son caractère est devenu violent et dangereux. Il s'attaqua, à plusieurs reprises aux gardes, et il fut décidé, à cause de sa manie dangereuse, de l'enfermer dans un asile d'aliénés, à Kingston.

C'est là l'explication de la scène relatée plus haut.

Une ourse et trois oursons

Capture d'un habile chasseur

Fraserville, 14.—M. Guérette, qui fait chantier dans les bois de St-François, près du lac des Roches, a tué une ourse de forte taille, qui s'était logée avec trois jeunes oursons dans le tronc d'un gros arbre renversé. C'est le chien de M. Guérette qui avait découvert les fauves. Au risque de sa vie, il s'était introduit la tête dans l'ouverture du trou servant d'entrée à la tanière. L'ourse le saisit si bien d'une de ses griffes, qu'au moment où le pauvre animal fut retiré du mauvais pas par son maître, il avait la gueule déchirée et ensanglantée.

Le trou servant de porte à l'ourse fut bouché, et M. Guérette et ses hommes pratiquèrent une ouverture dans l'arbre, au-dessus de la bête qu'ils mirent à mort à coups d'une espèce de levier, armé d'un crochet de fer.

La peau de l'ourse, très noire et très lisse, vaut, dit-on, pas moins de trente piastres.

Les trois oursons ont été pris en vie et seront apprivoisés.

Ile du Prince-Edouard

Charlottetown, 14—Hier a eu lieu la nomination des candidats, pour le siège de Queen Est.

L'hon. D. A. McKinnon, libéral, et Alex. Martin, conservateur, ont été mis en nomination.

Crise ministérielle en Hollande

La Haye, 13.—Une crise ministérielle partielle vient d'éclater, à la suite d'un vote hostile qui a eu lieu, hier, dans la seconde chambre des Etats généraux. La chambre n'a pas tenu compte des recommandations de M. Eland, ministre de la guerre, relatives à la durée du service militaire des recrues, et le ministre a donné sa démission.

Le lieutenant Peary

Est-il rendu au Pôle ?

New-York, 13.—Le club Peary Artic a tenu son assemblée annuelle, cette après-midi. On a décidé qu'un steamer, le cinquième, serait envoyé pour découvrir où se trouve le "Windward," dont on n'a pas entendu parler depuis qu'il est parti le 20 août 1900, ayant à son bord madame et Mlle Peary. Le club est confiant que l'expédition de M. Peary sera un succès, et que son absence durant l'hiver signifie un retour sauf l'été prochain, après avoir atteint le Pôle.

Si vous Toussez—BAUME RHUMAL

The Canada Paper Company

L'assemblée générale annuelle de The Canada Paper Company Limited, a eu lieu au bureau de la compagnie, hier après-midi, quand le rapport et l'état des affaires de l'année 1900 ont été soumis aux actionnaires et considérés satisfaisants. Les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, directeurs pour l'année courante : MM. Andrew Allan, John MacFarlane, H. Montagu Allan, W. D. Gillean, C. R. Hosmer et Robt. Mackay. A une assemblée subséquente du bureau des directeurs, M. John MacFarlane a été élu président, M. Andrew Allan, vice-président ; M. W. D. Gillean, assistant-directeur gérant, et M. John G. Young, secrétaire-trésorier.

Le "Montfort"

Halifax, N. E., 13.—Le vapeur "Montfort," de la ligne Elder-Dempster, qui doit transporter le contingent canadien en Afrique-Sud, est arrivé de Liverpool, ce soir. Les travaux d'appareillage coûteront environ $10,000.

Une centaine de recrues de Baden-Powell ont couché dans les casernes. Les contingents venant de l'Ile du Prince-Edouard sont arrivés.

Pour devenir Fort Apres la Grippe

Reconstituez le système et remettez une nouvelle vie dans les nerfs en faisant usage du Remède du Dr Chase pour les Nerfs.

Chaque lecteur de ce journal peut se rappeler divers cas dans lesquels les effets de la grippe ont prouvé être fatal. Combien de personnes se plaignent maintenant de douleurs spéciales ou de souffrances continuelles avec faiblesses qui sont absolument les résultats des effets affaiblissants de la grippe ?

Le meilleur plan est de prévenir la grippe s'il est possible, ou, une fois sa victime, de vous appliquer diligemment à obtenir le soulagement le plus facile que vous pourrez trouver. Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase est merveilleusement efficace, parce qu'il diminue l'inflammation dans la gorge et les bronches, apaise la toux, adoucit les poumons et empêche la pneumonie et la consomption.

C'est une grande erreur de croire que le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase est simplement un remède pour le rhume, il est beaucoup plus. Il guérit parfaitement les toux et semble avoir pour mission d'enlever les douleurs et les maux en dehors des os. Aucun remède ordinaire pour le rhume ne pourrait atteindre l'énorme vente que cette médecine commande. Et la raison en est que les vieux comme les jeunes peuvent en faire usage sans danger et avec l'assurance absolue que ses effets seront d'un bénéfice remarquable.

Si vous êtes affaibli et débile par les effets énervants de la grippe il n'y a rien de plus convenable pour vous que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, le grand restaurateur des nerfs et le purificateur du sang. L'usage régulier et permanent de cette grande nourriture aura pour résultat de reconstituer votre système, parce qu'il contient sous une forme condensée, en pilules, les restaurateurs les plus effectifs connus aux hommes.

Quoique connue en Canada depuis quelques années seulement, cette fameuse découverte du Dr Chase, l'auteur du Livre de Recettes, est devenue généralement appréciée par les médecins et le peuple également comme grand fortifiant et rénovateur du sang. Dans aucun cas il n'a pas de succès qu'en restaurant et donnant plus de vigueur au système fatigué par la grippe. Même si vous êtes surmené, découragé ou malade, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs vous redonnera de la vigueur et de la vitalité. Cinquante centins la boîte, chez tous les marchands ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Après l'effet de la Grippe

C'est souvent plus sérieux que la Grippe elle-même

Les médecins et les personnes souffrant de la grippe s'accordent à dire que les effets de la grippe sont plus à plaindre que l'attaque cruelle de cette maladie ; vous ne pouvez jamais être sûr que la maladie a abandonné complètement le système.

La grippe s'attaque naturellement à l'organe le plus faible et le laisse en un grand état de faiblesse.

Il n'y a pas seulement la pneumonie, la consomption, la bronchite et les troubles de la gorge qui suivent la grippe, mais la maladie des rognons, du foie et de l'estomac en sont aussi les résultats, à moins que chacun de ces organes ne soit en état de faiblesse lors de l'attaque.

Afin de faire disparaître les germes de la grippe, et en débarrasser complètement le système et le sang, peu de remèdes sont aussi bons et il n'y en a pas d'aussi sûr que les Tablettes de Stuart pour le Catarrhe ; elles ne sont pas un composé de drogues puissantes et dangereuses, mais un remède agréable, délicieux, convenable, sous forme de tablettes et composé des principaux antiseptiques d'écorce d'Eucalyptus, de racine de sang et autres germicides qui sont parfaitement sans danger pour le système, mais bien la mort aux germes de la grippe, du catarrhe, de la consomption et des autres maladies de la gorge et des passages de l'air.

Madame Chas. Gormeley, de Memphis, dit : L'hiver dernier, une attaque de la grippe me laissa avec un sérieux mal de dos un rhume persistant et la perte de la chair et de l'appétit, et après avoir fait usage de divers remèdes pendant plusieurs mois sans en éprouver aucun soulagement, je me décidai finalement à acheter un paquet de 50 centins des Tablettes de Stuart pour le Catarrhe à la pharmacie, et comme je les trouvai faciles à prendre, j'en fis usage le jour et la nuit, et je fus étonné de recevoir de si bons effets d'un remède si agréable à prendre. En deux semaines, mon rhume disparut et mon appétit me revint. Je repris de l'embonpoint et des couleurs, et personne ne voudrait croire maintenant que j'ai déjà souffert d'une maladie aussi cruelle que la grippe.

Mon pharmacien m'a dit avoir vendu plus de Tablettes de Stuart pour le Catarrhe, pour la guérison de la grippe, des rhumes et du catarrhe que des autres médecines semblables.

Emeutes à Rome

Rome. Des émeutes ont eu lieu à la suite d'une discussion au conseil municipal entre les cléricaux et les non-cléricaux au sujet de l'instruction. Les premiers demandaient et les seconds combattaient l'instruction religieuse dans les écoles. Les cléricaux après avoir été battus, ont donné leur démission. Lorsque le maire a annoncé le fait, les étudiants et les autres personnes qui remplissaient la salle, ont acclamé avec enthousiasme la faction anti-cléricale. Ils ont aussi insulté les cléricaux et il en est résulté un tumulte qui a amené la suspension de la séance.

Lorsque les cléricaux se sont retirés ils ont été suivis dans la rue par la foule qui les entourait ; la foule les insulta, leur cracha au visage et leur fit des menaces. La police est intervenue et a dispersé les émeutiers.

Les Humeurs des Enfants.—L'Onguent du Dr. Agnew soulage, tranquillise et ses effets sont prompts et effectifs dans la guérison de toutes les éruptions communes au bébé pendant la dentition. Il ne fait pas de tort aux che eux dans les cas de teigne à la tête, et guérit l'Eczéma, le Salt Rheum et toutes les maladies de la Peau chez les vieilles personnes.

A vendre en gros et en détail par W. Brunet & Cie. Aussi par A. Leclerc & Cie et autres pharmaciens. 55

--SPORT--

LE HOCKEY

LES QUEBEC A HALIFAX

Le club de hockey Québec se rendra à Halifax au commencement de la semaine prochaine. Les Québec joueront deux parties contre les Wanderers, l'une le 18 et l'autre le 19.

LA CROSSE

DES REFORMES

Comme on le sait, dans la ligue de l'est d'Ontario, on a, l'an dernier, réduit à dix le nombre des joueurs de chaque équipe. Ceci ne nuit paraît-il, aucunement à la qualité du jeu, et certains magnats de la Vieille Ligue y compris le président Pittaway seraient d'opinion d'y introduire cette réforme. Il faut y venir petit à petit, et on annonce qu'à la prochaine assemblée de la ligue senior, M. Pittaway commencera par proposer l'abolition des capitaines, la tâche de diriger les manoeuvres devant être remplie par un joueur comme au hockey et au football.

LE BILLARD

Voici un tableau indiquant le travail accompli cette saison par les clubs de la ligue candienne de billards :

	C. St-Denis.	Q.A.A.C.	O.A.A.C.
6 janvier.....	1022	1148	
12 janvier.....	1152		967
19 janvier.....	1200	053	
16 févr.....		1075	1052
23 février.....		1096	068
9 mars.........	1115		1139
	4489	4272	4126

Majorité du Cercle St-Denis sur Quebec A.A.C........................ 217

Majorité du Cercle St-Denis sur Ottawa A.A.C........................ 363

Majorité de Québec A.A.C. sur Ottawa........................ 146

	Maximum.	Fait.	Perdu.
Cercle St-Denis....	4800	4489	311
Q.A.A.C............	4800	4272	528
O.A.A.C............	4800	3126	674

LA MEILLEURE TOLE GALVANISÉE MARTELÉE APOLLO.

L'ouvrier ne saurait faire un bon travail ou aucune autre chose. Il peut faire quelques bons travaux et, il peut ne pas en faire du tout, avec des tôles communes.

L'Apollo est parfaite et se travaille bien ; d'autres sont moins parfaites et se travaillent plus mal.

Les ouvriers qui se servent de l'Apollo ont de bons assortiments et se procurent ce qu'ils veulent spécialement sans aucun retard.

American Sheet Steel Company, New-York.

Représentants pour le Canada
B. & S. H. Thompson & Company
26 rue St-Sulpice,
Montréal

DEMANDEZ LA Labatt's (LONDON) PORTER

Sans contredit le meilleur qui soit fait sur le continent. Il a été prouvé qu'il en était ainsi par quatre chimistes, et par des récompenses obtenues dans les Grandes Expositions du Monde, spécialement à Chicago, en 1893, ou il a reçu quatre-vingt-seize points sur cent ; plus que n'importe quel autre Porter aux Etats-Unis ou au Canada.

Les bons domestiques.

—Catherine, dit madame à sa femme de chambre, la pendule est arrêtée, allez au jardin voir l'heure au cadran solaire.

—J'y vais, madame.

Cinq minutes après, Catherine rentre, portant le cadran dans son tablier.

—Ma foi, madame, je ne connais rien à ces machines là, regardez vous même.

UN POLI FACILE

à appliquer, qui fait durer le poêle, qui ne répand aucun odeur, qui dure longtemps, c'est la MINE DE PLOMB

ROYAL BLACKLEAD Royal

TELLIER, ROTHWELL & CIE, Mfrs.
MONTREAL

LA DISTANCE EST SANS LIMITES

Si vous avez le service du Téléphone, toute distance, même jusqu'à 1,500 milles, peut être franchi en quelquessecondes. Les trains peuvent être manqués, les messages interceptés sur la route sans qu'on s'y attende et le soleil même devancé.

La Compagnie
Telephone Bell of Canada

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.

Bureaux: Edifice New York Life, Montréal.
Atlantic Build., Washington, D. C.

CORPORATION DE LEVIS

Soumissions Demandées

POUR

PRET DE $70,000

LA Corporation de la ville de Lévis demande des soumissions pour un prêt de $70,000.00, contre obligations (débentures), datant du 1er Mai prochain et devant échoir graduellement chaque semestre de manière à s'éteindre dans cinquante ans.

L'intérêt sera de [illegible] **par cent** par année et sera payable semi-annuellement les 1er de Mai et Novembre.

Une somme de $50,000.00 du présent emprunt est destiné à éteindre un emprunt précédent.

La corporation ne sera obligée d'accepter aucune des soumissions.

Les soumissions devront être adressées au soussigné

D'aujourd'hui au 18 Mars prochain

et porter sur l'enveloppe l'indication "Soumission pour débentures".

Par ordre,

FLAVIEN E. ROY,
Secrétaire-Trésorier, Lévis.

25 fév—12-2fs

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

LE et après MARDI, le 6 NOVEMBRE 1900 les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

7.30 a.m.—Express direct Mardi et Jeudi pour Roberval et Chicoutimi, avec char parloirs pour Chicoutimi.

8.40 a.m.—(GRAND-NORD)—Express tous les jours, excepté le Dimanche pour Grand' Mère, les Chutes Shawenegan, Joliette, Lachute, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer Le Grand Nord.

4.15 p.m.—Malle locale tous les jours excepté le Dimanche pour Rivière à Pierre.

6.30 p.m.—Express direct Samedi, seulement (avec char dortoir pour Chicoutimi) pour Roberval et Chicoutimi.

ARRIVEE A QUEBEC

8.50 a.m.—Malle locale de Rivière à Pierre tous les jours excepté le Dimanche.

8.50 a.m.—Express direct de Chicoutimi et Roberval, Lundi seulement, avec char dortoir de Chicoutimi.

5.25 p.m.—(GRAND NORD)—Express de Hawkesbury, Lachute, Joliette, Chutes Shawenegan, Grand'Mère et de toutes les stations sur le chemin de fer Grand Nord, tous les jours excepté le dimanche.

9.50 p.m.—Express direct de Chicoutimi et Roberval, Mercredi et Vendredi, avec char parloir de Chicoutimi.

Prix spécial sur demande à l'agent général des passagers, pour groupes de cinq personnes ou plus, de Québec à Grand'Mère Jonction et aux Celèbres Chutes Shawenegan, LE NIAGARA de L'EST.

On peut se procurer des billets de passage chez F. S. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, au Château Frontenac, au Bureau du Pacifique, 14, rue Buade, au bureau du Grand-Tronc coin des rues Ste Anne et du Fort, au Bureau de l'Intercolonial 7 rue du Fort, et chez M. J. Bissonnette, 124½, rue St-Joseph, St-Roch.

ALEX. HARDY, Agent Gen. F. et P.
J. G. SCOTT, Gerant Général.

15 nov—

CHEMIN DE FER GRAND NORD DU CANADA

Ligne Courte entre Quebec et Hawkesbury

LE ET APRES LE 6 NOVEMBRE, les trains partiront de Québec (Terminus, rue St-André, comme suit :

Tous les jours, Dimanche excepte

A.M. 8.40 Express Pour Notre-Dame des Anges, Lac-aux-Sables, Ste-Thècle, St-Tite, Grand'Mère, Chutes Shawenegan, St-Boniface, St-Paulin, Ste-Ursule, St-Justin, Joliette, Montcalm, New Glasgow, St-Jérôme, St-Canut, Lachute, Hawkesbury et les endroits

P.M. 4.15 Mixte intermédiaires. L'Express arrive à Hawkesbury à 6.35 P.M. et le Mixte à 12 A.M.

LES TRAINS ARRIVENT A QUEBEC

Tous les jours, Dimanche excepte

8.25 P M Express De Hawkesbury (partant à 11 A.M.) Lachute, St-Jérôme, Joliette, Chutes Shawenegan, Grand'Mère et des endroits intermédiaires.

Train Mixte de Shawenegan Falls laissant à 12.15 P.M. pour Grand'Mère, St-Tite, Ste-Thècle, Lac aux Sables, Notre Dame des Anges, etc. et arrivant à la Rivière à Pierre Junction à 5.10 P.M., faisant raccordement avec l'Express arrivant à Québec à 8.25 P.M.

Divers trains locaux circuleront tous les jours entre Garneau Junction, Grand'Mère et Shawenegan Falls.

Raccordement à la Rivière à Pierre Junction avec le chemin de fer Québec et Lac St-Jean. A Garneau Junction, Joliette, St-Jérôme et Lachute avec le chemin de fer Pacifique Canadien, et à Hawkesbury avec le chemin de fer Canada Atlantic ; de Ottawa, Arnprior, Renfrew, Eganville, Pembrooke, Parry Sound et Dépôt du Havre.

Pour prix, tables horaire et autres informations, s'adresser à l'Agent Général du Fret et des Passagers à l'office général de la compagnie

N. J. FRASER, Agent Gén. Fret et Pas.
J. G. SCOTT, Gérant Général,
Bureaux Général, Terminus rue St-André.

5 novembre 1900—

LIGNE ALLAN

Steamers de la Malle Royale

ETABLIE EN 1852

1900 — SERVICE D'HIVER — 1901

Service de Liverpool, et Portland

De Liverpool	Vapeurs	De Portland
7 Février	Tunisian........	23 Février
23 "	Numidian........	13 Mars
28 "	Sicilian........	16 "
16 Mars	Parisian........	2 Avril
21 "	Tunisian........	6 "
4 Avril	Numidian........	20 "

PRIX DU PASSAGE

Cabine..............................$50.00 en montant
Intermédiaire..............................$35 à $40
Entrepont. Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast ou Glasgow $25.00 et $26.00

Service de Glasgow et New-York

De Glasgow.	Steamers.	De New-York
31 Janv	Sardinian........	16 Février
21 Février	Laurentian........	9 Mars
7 Mars	Sardinian........	
21 "	Siberian........	

PRIX DU PASSAGE

Cabines..............................$40.00 en montant
Intermédiaire..............................$32.50
Entrepont pour Glasgow, Liverpool, Belfast, Queenstown ou Londonderry..............$26.00

Glasgow à Portland tous les semaines.
Glasgow à Boston tous les quinze jours.

Pour plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CO.,
Agent.

Traverse de Québec et Lévis

LES VOYAGES mentionnés ci-dessous, par la Traverse, conviendront aux voyageurs sur les voies ferrées y mentionnées, dimanche et fêtes exceptés,— la glace et le temps le permettant:

Tous les 30 Minutes
De 7 hrs A.M. à 6 hrs P.M.

POUR

Chemin de fer Intercolonial

QUEBEC	LEVIS
A M	A M
8.00 Accommod pour Campbellton	7.00 Accommod. de Riv. du Loup.
11.00 Accomod. pour Montréal.	7.30 Accommod. de Montréal.
11.30 Express pour Montreal.	11.00 Accommod. de Campbellton.
P M	P M
3.30 Accommod pour Riviere du Loup	12.00 Express de Halifax.
4.00 Express pour Montreal	1.30 Express de Montreal
5.00 Malle pour Halifax	5.30 Express de Montréal

Chemin de fer Quebec Central

A M	A M
7 30 Mixte pour Mégantic et St François	7 30 Accommodation de Sherbrooke.
P M	P M
1 30 Express pour Sherbrooke.	1.30 Express de Sherbrooke
6.00 Accommodation pour Sherbrooke Portland et tous les points du Sud	

Traverse du Grand Tronc

LA SEMAINE

QUEBEC	QUEBEC-SUD
P M.	A M
12.15 Malle pour l'Ouest	8.00 Malle de l'Ouest
6.00 Express pour l'Ouest	P.M.
	1.50 Express venant de l'Ouest

LES DIMANCHES

P.M.	A.M
5.00 Express pour l'Ouest	8.00 Express venant de l'Ouest.

Les Pastilles Calmantes

POUR MAUX DE TETE

Soulagent immédiatement les maux de tête les plus violents.

Préparées et en vente à la
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St-Joseph.

Bulletin de la Température

partement de la Marine et Pêcheries

14 Mars, 8 h. A.M.

ations.	Baromètre.	Temp. 8.00 a.m.	Temp. Minimum	Vent. Direction	Vent. Vélocité	Le temps qu'il fait.
rary....	30-20	34	28	....	0	Part. nuag.
nipeg..	30-24	18	14	N O	10	Nuageux
ry Sound	29-64	28	24	N E	18	Neige
oto.....	29-62	34	30	S	10	Pluie
wa.....	29-74	26	24	N E	12	Nuageux
tréal....	29-82	20	18	N E	22	Nuageux
bec.....	29-94	18	12	N E	16	Part. nuag.
t au P..	30-00	10	10	O	16	Nuageux

a tempête qui est maintenant contrée dans la région des lacs a diué, de violence la nuit dernière. e a apporté une grande quantité de ge dans cette région. Une vague froid s'est étendue sur le Nord-Ou mais tout indique maintenant température beaucoup plus douce.

Pronostics pour les prochaines 24 ures :

ujourd'hui et vendredi gros vent l'Est au Nord-Est, avec un peu de ge.

Le roi Edouard VII

couronnement aura lieu en mai ou juin 1902

Londres, 14—La " Pall Mall" Gate " dit : " Nous avons de bonnes sons de croire que le couronnement roi Edouard VII aura lieu en mai juin 1902, et que ce sera la plus posante cérémonie qui ait jamais lieu, dans les mêmes circonstan-, en Angleterre."

n réponse à des députations qui t venues lui présenter leurs hommages, le roi a vivement affirmé sa auté envers la haute Eglise d'Anterre; au même moment il promet cordialement sa coopération pour intenir la liberté civile et reliuse.

A la délégation des quakers, Sa Maté a dit qu'elle demandait à Dieu e son règne fût témoin de la diffun de leurs principes, c'est-à-dire tablissement de la paix parmi les ples et le développement dans la ande-Bretagne de leurs sentiments aritables.

estament d'un riche mendiant

Vienne, 13.—Les tribunaux vont re saisis d'une instance judiciai provoquée par le testament d'Ané Yungkowicz. C'était un mendiant i pendant 34 ans s'est tenu dans la e devant l'Hôtel Royal de Budast, et qui vient de mourir récement à l'âge de 84 ans.

Dans le grabat où il dormait on a uvé des obligations représentant e valeur de 500,000 florins. Par son stament il lègue sa fortune à la vilde Presbourg pour fonder une unirsité hongroise. Se parents qui sont us pauvres, attaquent le testament. procès aura lieu à Budapest.

Le militarisme

Vienne, 13.—A la chambre basse du ichsrath autrichien, la loi sur le crutement de l'armée a été votée troisième lecture, après une très ve discussion.

Le ministre de la défense nationale comte Weiser de Welserheimb, cours de son discours, a déclaré e le système de l'armée autrichien doit marcher de l'avant. " Un puisnt monarque, a-t-il continué, a pris nitiative de l'étude de la question désarmement, mais sans résultat, squ'à présent. Les armements augentent tous les jours, et ceux qui t des intérêts à protéger doivent ssi s'armer."

Parlant du système défectueux de milice, il a fait ressortir qu'à la ite de la guerre de l'Afrique du d, l'Angleterre augmentait son armée régulière. Il a déclaré qu'il est possible de réduire la durée du serce militaire en Autriche et a terné en disant que l'armée doit forer un asile contre les tempêtes naonales.

L'Asthme—BAUME RHUMAL

LE PATRONAGE FEDERAL

Les favoris du parti

Ottawa, 13.—Le rapport de l'Audiur-général mentionne les noms suiants de québecois heureux dans le artage du patronage fédéral :

rcher & Co.	$9,032
emieux et Cie.	1,309
E. Martineau.	3,609
barles A. Parent.	6,497
H. Patry.	1,476
amson et Filion.	5,815
. Côté et Cie.	7,843
. Decourcy.	9,148
. Dinan.	682
avoie et Fils.	3,118
agnan.	6,030
ampalon.	2,097
rs. Parent.	9,222

LE VOL DE SAINT-SAUVEUR

. Dion entre en possession de l'argent volé

Mardi soir, vers 10 heures, deux êtres se sont présentés à la résiance privée du gérant de la banque rovinciale du Canada, M. Dion, et il ont remis la somme de $989 en lui isant part que ces argents représenient le vol de $1,000 dont un emyé de la banque à St-Sauveur de uébec avait été victime le 2 mars ourant.

La Banque en est donc quitte pour ne perte de $11.

Ces deux prêtres sont deux révérends Père de la desserte de St-Sauveur, Sans vouloir dénoncer le voeur, nous pouvons dire ce qui suit : MM. Fleury et Walsh, nos détectives bien connus, après avoir étudié affaire en vinrent à la conviction ue X était le véritable voleur. Sans voir de preuves certaines, cependant s écrivirent une lettre à peu près ans les termes suivants :

on cher garçon,

Je te conseille si tu as encore en ta ossession l'argent qu'on recherche aller la porter sans retard, aux Pères de St-Sauveur qui se chargeront e la remettre à M. Dion.

Les détectives Fleury et Walsh sont tes trousses et surveillent toutes tes émarches. Je tremble pour toi. Si remets l'argent, je crois que la olice ne t'inquiètera pas. Agis au lus vite.

UNE AMIE.

Cette lettre était expédiée dans le ourant de l'après-midi et le lendeain, l'argent était remis entre les ains des Révds. Pères de St-Sauveur.

Le recouvrement de cet argent est rtainement dû au truc ingénieux de os détectives et la fin de cette affaire ur fait honneur.

A LA CHAMBRE

Ce matin, l'hon. Charles Langelier présidait au comité des Bills Privés.

Le bill No. 55, intitulé : " Un Acte concernant la succession de feu Charles Théodore Viau, a été adopté.

Le bill No. 44, intitulé : " Loi dégageant de toute responsabilité les acquéreurs des immeubles légués par feu Simon Valois ", a aussi été adopté.

Le bill No. 58, " Loi amendant la loi concernant la construction des églises, sacristie et presbytère de la paroisse de Saint-Paul, de Montréal, a été adopté après certains amendements.

Le bill No. 65, présenté par M. Hutchison et intitulé : " Loi concernant la " Laing Packing and Provision Company," a soulevé une longue discussion.

M. Elliott, avocat de Montréal, a combattu le bill avec vigueur, tandis que M. Carter et Beique, avocats, ont plaidé pour la compagnie. M. l'échevin et avocat LeBoeuf, représentait la ville de Montréal.

M. Rodolphe Lemieux, représentait les bouchers.

Le maire de St-Henri, près le Montréal, s'est aussi prononcé contre le bill.

Finalement, après une discussion d'une couple d'heures, le préambule du bill n'a été adopté que par trois voix seulement.

* * *

Au comité de l'Agriculture, la loi modifiant la loi de l'Agriculture a été adoptée après de légers changements.

* * *

Cette après-midi, à la Chambre, l'on a présenté les bills suivants et fait les propositions suivantes :

L'hon. M. Duffy.—" Loi concernant le bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement du comté de Wright."

M. Cochrane.—" Loi autorisant les municipalités des cités et villes à faire les dépenses nécessaires pour la réception de Son Altesse Royale le Duc de Cornwall et York."

M. Taschereau.—" Loi amendant l'article 1994 du Code civil."

M. Taschereau.—" Loi amendant l'article 1234 du Code civil."

M. Taschereau.—" Loi amendant les articles 835 et 896 du Code de procédure civile."

L'hon. M. Pelletier.—" Loi amendant l'article 213 du Code civil."

M. Pelletier, Sherbrooke, a proposé que le bill No. 42, intitulé : " Loi érigeant la municipalité de Saint-Stanislas de Kostka ", renvoyé à cette chambre par le comité des bills privés, parce que d'après les amendements convenus entre les intéressés, il n'est plus dans les attributions de ce comité de le considérer et d'en faire rapport,—soit inscrit comme bill public à l'Ordre du jour de la prochaine séance, pour être considéré en comité général.

Deux élévateurs à Montréal

Coût : $1,000,000

(Dépêche spéciale

Montréal,14—La Chambre de Commerce a donné instruction à son représentant dans la Commission du Hâvre, M. Joseph Constant de supporter la motion de M. James Crathems pour la construction de deux élévateurs pour la hâvre au coût d'un million de piastres. Le montant qui sera emprunté du gouvernement de la Puissance ne devra pas excéder un taux de 3 pour cent .

La picote est-elle à Hull ?

(Dépêche spéciale

Ottawa, 14—Fred. Bullis, âgé de 21 ans, de Chelsea Road, Hull, qui est arrivé de Sudbury il y a onze jours souffre de la picote et depuis son retour il a été continuellement en contact avec d'autres hommes de chantier. La police veille à ce qu'il ne soit approché par personne. On craint que la picote se propage à Hull. Le Dr Beaudin, officier de santé a informé les autorités provinciales et les autorités de Hull prendront toutes les mesures possible pour empêcher que la maladie se propage tout en faisant guetter les bûcherons qui vont revenir des chantiers ces jours-ci.

PRENEZ CECI EN NOTE

On offre actuellement 5,400 verges de tweeds dans toutes les qualités à des réductions de 25 à 50 pour cent, au Syndicat de Québec.

TRIBUNE LIBRE

LE PORT DE QUEBEC

Monsieur le directeur,

Le "Chronicle," de ce matin, rapporte que M. Charlton, M. P., parlant, mardi dernier, de son siège en Chambre, aurait déclaré "qu'il était en faveur de faire de la grande cité de Québec, les quartiers généraux du "système militaire" et du "système commercial" du Canada."

Tombant de la bouche d'un député d'Ontario, ces paroles sont on ne peut plus significatives, comme elles sont tout-à-fait désintéressées.

Québec, en effet, personne ne le conteste, est par son port naturel, désigné depuis longtemps comme le port d'exportation supérieur du Canada. Et, au point de vue stratégique, personne ne niera, non plus, que Québec, le Gibraltar de l'Amérique, devrait être le siège des quartiers généraux de notre système militaire. Mais il faut croire que le gouvernement d'Ottawa ne l'entend pas ainsi, puisqu'au lieu de conserver à Québec ce qu'il possédait déjà en fait de troupes, il lui a enlevé son corps monté, le plus beau du Canada, et ne laisse en garnison, que quelques hommes. Evidemment, Québec n'est pas le siège des quartiers généraux militaires.

UN QUEBECOIS.

VOTRE BICYCLE EST-IL EN ORDRE POUR LE PRINTEMPS ?

Réparation de bicycle bon marché. Emailler et couper les frames, une spécialité. Demandez nos prix.

The National Cycle Store, A. Gagnon, propriétaire, 286½ rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

LIQUIDATION

Après avoir vendu presque pour rien, hier et aujourd'hui, son stock de tapis et prélarts, LA QUEBECOISE est encore en train, de livrer à chaque client, un habillement à des prix incroyables.

FAVEUR OBTENUE

Remerciement à l'Enfant Jésus de Prague, et à St-Antoine de Padoue pour une bonne position obtenue.

L. L.

Un beau feutre de sept chelins et demi pour 39 cts. Tel est le dernier cri dans les magasins Z. Pâquet.

LA PROCESSION D'HIER SOIR

Un long défilé

Grâce au beau temps, des milliers de spectateurs se sont groupés sur les rues, hier soir, pour jouir du spectacle de la démonstration des clubs de raquettes de Québec et de Lévis. Plus de cinq cents raquetteurs ont pris part à la procession à la suite du corps de musique du 8e bataillon, chaque club étant aussi précédé de son corps de clairons ; partout sur le passage de la procession on a lancé des fusées de toutes sortes retombant en gerbes de feu de diverses couleurs et produisant le plus bel effet.

M. Raoul Bédard, président du club l'Union Commerciale avait préparé un joli feu d'artifice en face de sa résidence rue Duquesne.

Tous les clubs de raquettes paraissaient avec beaucoup d'avantage. Citons entr'autres le Voltigeur de Lévis fort de 84 membres sous la conduite du capitaine Odilon Octeau ; le Frontenac, le Montagnais, le National et les autres. A l'issue de la procession, les raquetteurs furent reçus à la salle du Manège Militaire où, on leur servit, sous les ordres du Capt. Ray, du fromage, des biscuits et du café tous faisant honneur à ce lunch.

A la demande de M. Bédard, M. James Carrell, propriétaire du " Telegraph " monta sur l'affût d'un canon et adressa la parole aux raquetteurs. Il les félicita d'être aussi nombreux et leur prédit pour l'hiver prochain un succès complet dans l'organisation d'une semaine de sport. Il fut suivi par le major Martineau, président du Voltigeur, ce dernier dit qu'il était heureux de venir à Québec avec les membres de son club pour rehausser les événements sportiques. Depuis 1883, il représente tout ce qu'il y a de sport à Lévis ; il félicite le capt. Ray d'avoir retenu les terrains du Q. A. A. A. pour les fins du sport à Québec. En terminant il invitie tous les raquetteurs à se rendre à Lévis, jeudi, le 21 courant.

D'autres discours sont ensuite prononcés par le Capt. Dunn, MM. Scott, A. Emond, président du National " M. Madden, président du " Canadien" E. Dallaire, vice-président du Montagnais et le sergent major Fletcher qui prononça en français un excellent discours comique.

M. Bédard remercia ensuite l'assistance et des hourrahs furent lancés en l'honneur du capt. Ray, du Capt. Dunn, de M. Carrell, etc.

M. Genest a su comme d'habitude bien faire les choses pour mettre les raquetteurs tout à leur aise dans le vaste manège, dont il a la garde.

M. Chs. Mailly, représentait, hier soir le club de raquettes de Fraserville (Rivière du Loup).

En somme, la démonstration a paru bien goûtée de la population et les raquetteurs ont droit à des félicitations pour le zèle qu'ils ont mis à l'organisation de cette fête de nuit .

Le capitaine Jos. Dugal

Prendrait le commandement de l'Admiral

Notre confrère du " Quotidien " de Lévis, publie ce qui suit :

Nous apprenons avec plaisir que le Capt. Jos. Dugal qui a servi pendant plus de 14 années comme capitaine à bord du vapeur " Admiral " qui fait le service de Dalhousie et Gaspé, est parti hier l'après-midi par le convoi de l'Intercolonial pour Dalhousie.

Il est allé prendre charge du vapeur " Admiral" pour commencer à le préparer et le mettre prêt à naviguer aussitôt que les glaces auront disparu.

Le Capt. Dugal qui est reconnu pour son urbanité ainsi que sa longue expérience dans cette contrée, est un gage assuré du succès et de la prospérité de cette ligne de communication.

Nous ne doutons pas que le public apprendra avec plaisir que le capt. Dugal, après quatre années d'absence, a bien voulu de nouveau reprendre charge du steamer " Admiral."

A ce sujet nous avons vu ce matin, M. Mayrand, l'agent de la compagnie du Richelieu, en cette ville qui nous a déclaré ne rien connaître de ce changement.

IL FAUT LES VOIR POUR LE CROIRE

Un grand lot de soies dans les plus jolis patrons pour matinées, et valant 50 cts, 60 cts et 75 cts pour 27 cts ; voilà ce que l'on offre au Syndicat de Québec.

Bouteilles

ENCORE DES BOUTEILLES

Voici le temps des déménagements. Regardez donc dans vos greniers pour voir si vous n'avez pas de bouteilles qui vous encombrent. L'occasion est bonne de faire un gros " débarras, attendu que la maison Toussaint prend toutes les bouteilles qui peuvent lui servir, mais principalement les bouteilles de Brandy. Nous en avons toujours besoin pour l'embouteillage de nos vins. A Toussaint et Cie, 194, rue St-Paul.

$55.00 et plus pour $35.00 et moins

Au delà de 75,000 machines à coudre " Raymond " sont actuellement en usage dans toutes les classes de famille de notre Province de Québec. Toutes ont coûté de $55.00 à $75.00. De première qualité et garanties pour au moins 10 ans par écrit, vous achetez aujourd'hui une de ces superbes machines pour des prix variant entre $25.00 et $35.00 comptant, ou avec délai suffisant.

Canadiens, n'achetez donc pas de machines étrangères, inférieures et plus chères. Une visite à notre établissement vous convaincra. A. A. FOISY, Nos. 267 et 269 rue Saint-Joseph, coin Dorchester, St Roch, Québec. Téléphone 2064.

AVERTISSEMENT AUX DAMES

Le plus beau choix d'étoffes à robes est maintenant offert à 33 1-3 pour cent de réduction au Syndicat de Québec. La variété est immense et la réduction réelle.

LA LISTE GROSSIT

La maison A. Toussaint et Cie, vient d'ajouter le nom de M. J. E. Livernois, importateur de médecines brevetées, à sa liste de négo... québecquois qui vendent en gros le VIN DES CARMES.

DANGEREUSEMENT MALADE

Nous regrettons d'apprendre que Françoise, la brillante collaboratrice de la " Patrie," est dangereusement malade à l'hôpital Victoria, Montréal, où elle est sous les soins du Dr Stewart. Elle souffre de la grippe. D'après nos informations, c'est une rechute, et cette fois la maladie a un caractère is alarmant, que l'on redoute en dénouement fatal.

Les nouveaux tissus et soies de printemps sont en vue chez Z. Pâquet, où elles font l'admiration de nombreux groupes de dames.

CHEZ MADAME RAINVILLE

Un superbe " euchre party "

Hier soir, l'épouse de M. H. B. Rainville, l'orateur de l'Assemblée Législative, avait invité à un " euchre party " les personnes suivantes :

Miles Bossé, Larue, Roy, Delorme, Robitaille, Turcot, Verret, Pelletier, Flynn, Amyot, Tessier, Fortier, Grenier, Rainville et Buckley.

Messieurs Vallières, Carkner, Donohue, Pacaud, St-Jacques, Rainville, Hébert, Chauveau, Lavergne, McDonald, Archer, Scott, Champagne, Cannon et Papineau.

Le 1er prix pour dame, un superbe vase en verre taillé, en argent, a été gagné par Mlle Turcot, et le second prix, un cadre en argent, par Mlle Grenier.

Une boîte en argent, le premier prix pour les messieurs, a été gagné par M. Chauveau, et le second prix, une lampe pour cigarettes, par M. A. Lavergne.

* * *

Les personnes dont les noms suivent ont été invitées à dîner, ce soir, chez madame Rainville :

L'honorable juge Choquette et madame Choquette, l'honorable M. Gouin et madame Gouin, l'honorable M. Guérin, l'honorable M. McCorkill, l'honorable M. L. P. Pelletier, l'honorable M. Leblanc, M. . H. Roy et madame Roy, M. McDonald, madame Alfred Turcot, M. Merrill et madame Merrill, M. Hecker et madame Hecker, M. Napoléon Pelletier et madame Pelletier.

La table sera décorée avec une profusion de fleurs rouges.

NOUS DONNONS DES HABILLEMENTS

Samedi, le 16 mars, LA QUEBECOISE, commencera la liquidation de son immense département de Hardes Faites. C'est certainement le plus beau stock qui se soit encore offert en liquidation. Il y aura des réductions extraordinaires. Profitez-en.

LA QUEBECOISE.
155 rue St Joseph.

QUARTIER DU PALAIS

La réquisition de M. Adolphe E. Pfeiffer se couvre de noms rapidement et à l'heure actuelle il a déjà 75 pour cent des électeurs du quartier sur sa liste.

Orgues pour églises

Les Fabriques désirant se procureur un Orgue Vocalion, ou un harmonium Orgue, ou un bon harmonium de chapelle, trouveront à notre magasin un choix considérable de Vocalion, d'Harmonium Mason & Hamlin Co., Berlin et autres à des prix très raisonnables, et des termes de paiements faciles.

LAVIGUEUR & HUTCHISON.
81-83 et 85 rue St-Jean.

COUR DE POLICE

Ce matin, en Cour de Police, est commencée l'enquête dans l'affaire de Giguère, arrêté pour vol, assaut et batterie sur la personne.

M. Antonin Galipeault, avocat, est chargé de la défense de l'accusé.

Les nommés Baulac, Malone et Masson, arrêtés pour avoir assisté à la bataille de coqs, dimanche dernier, à St-Malo, ont été condamnés à $2 d'amende et les frais.

Un nommé Sioui, arrêté pour faire la chasse sur un territoire appartenant à des particuliers, a été admis à caution en attendant son enquête. Le pauvre diable, de Sioui, qui a du sauvage, mais non de la protection, et qui chassait peut-être pour sa nourriture et celle de sa famille, aura à comparaître en Cour, alors qu'on n'inquiète nullement les trois québecquois, " H. P. S.," qui se sont fait saisir par le détective Sylvain, une quantité de poisson et de caribous.

Voilà la justice ; deux poids et deux mesures.

DEVANT LE RECORDER

Trois prisonniers seulement à la barre de la cour, ce matin.

Le premier est un récidiviste sorti de prison il y a trois jours et qui est condamné à $5 et les frais où à deux mois de prison.

Le second est un gros gaillard qui n'en est pas à sa première visite à la cour ; il a la mauvaise habitude de mendier par les campagnes affublé d'une béquille, puis il vient faire la noce à Québec ensuite. Malgré ses promesses réitérées de partir sous deux heures de la ville, le Recorder le condamne à $5 d'amende et les frais où à deux mois de prison.

Le troisième est un pauvre vieillard de 80 ans qui n'a plus personne pour prendre soin de lui, son seul garçon étant parti pour la Pennsylvanie il y a dix ans et il n'en a pas reçu de nouvelles depuis. Il dit être toujours resté à Québec et se rappelle de tous les grands incendies qui ont ravagé St-Roch et St-Sauveur. Le Recorder regrette de ne pouvoir envoyer le pauvre vieux ailleurs qu'à la prison où il devra rester deux mois et se faire soigner pour un bras qu'il porte en écharpe.

La dernière cause est celle d'une jeune fille assez bien mise qui a été arrêtée à 3 heures ce matin sur la rue Notre-Dame des Anges fainéantant, un constable qui était de garde dans la localité jugeant que l'heure était un peu matinale pour une promenade seule sur la rue et que les derniers vestiges de la procession des raquetteurs n'y paraissaient plus à cru devoir conduire au poste la blonde enfant de l'Irlande. Ce matin, elle a beaucoup pleuré et a donné diverses raisons pour expliquer sa présence à St-Roch durant la nuit, et comme le mensonge tout habile qu'il soit, ne fait jamais loi, la jeune fille a dû subir le sort de rigueur et se décider, quoique à regret, à aller faire un séjour de deux mois dans le local des femmes, sur les Plaines, n'ayant pas sous la main le billet de cinq qui aurait mis fin à ses épreuves et qui lui aurait rendu sa liberté.

Madame Albani

La grande artiste canadienne donne son opinion sur le piano Heintzman & Co, qui est comme suit : " Le son d'un piano Heintzman & Co est ravissant, sa souplesse d'action est merveilleuse, chaque note résonnante sonore, perlée, et limpide, il est supérieur à tous les pianos que j'ai employés jusqu'aujourd'hui."

Nous avons un immense choix de ces superbes instruments, que nous vendons à des prix très raisonnables, et à des termes de paiements faciles. Vieux instruments pris en échange pour leur juste valeur. Veuillez vous adresser directement à notre magasin, vu que nous n'employons pas d'agents, mais nos prix sont les plus bas.

LAVIGUEUR & HUTCHISON,
81-83 et 85 rue St-Jean.

Poudre Omazon du Dr ED. MORIN

Donne belle apparence à l'animal avec un poil doux et soyeux.

SIX SEMAINES AU LIT

Un bien mauvais cas de dyspepsie. Mais après trois années de souffrances, Mde Tefft a été guérie par les Tablettes de Dodd pour le Dyspepsie.

M. R. C. Tefft, est vice-président de la société d'Agriculture de York Est. Sa résidence est à Markham, Ont.

Il dit :—

" Pendant trois ans, ma femme a souffert de la dyspepsie et de l'indigestion. Ses souffrances étaient continuelles, mais étaient plus sévères en certains temps qu'en d'autres.

" La maladie s'aggravait tellement dans les derniers temps qu'elle fut obligée de se mettre au lit, et pendant six semaines elle fut incapable de le quitter. Les douleurs qu'elle a enduré durant cette période étaient indescriptibles.

" Notre médecin la soignait, mais ne lui fit aucun bien remarquable.

" Finalement, on lui conseilla de faire l'essai des Tablettes de Dodd pour la dyspepsie. Elle en reçut un soulagement immédiat et après en avoir pris trois boîtes elle fut capable de se lever et de vaquer à ses travaux réguliers, aussi bien que par le passé.

" Les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie ont été le seul remède qui lui ont fait du bien.

"J'ai fait usage des Tablettes moi-même pour la Dyspepsie et la constipation et toujours avec les meilleurs résultats.

"Elles ont effectué une guérison dans tous les cas où elles ont été employées dans notre district."

Votre cas est-il plus grave que celui de madame Tefft ? Les Tablettes de Dodd pour la dyspepsie l'ont guéri. Elles guériront tous les cas de Dyspepsie, quelque souffrant qu'il soit. Votrep harmacien les vend. N'attendez pas, ne doutez pas et ne souffrez pas. Elles ne désappointent jamais. Qu'importe le nombre des autres médecines que vous aurez essayées. Les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie n'ont jamais failli.

PREFET DU COMTE DE QUEBEC

M. Ed. J. Duchesnay, maire de St-Malo, a été réélu à l'unanimité, préfet du comté.

La Consomption—BAUME RHUMAL

A TADOUSSAC

La goélette " Diver " est arrivée, hier, à Tadoussac, vers les 2.30 heures de l'après-midi. Elle doit se mettre en route pour Rimouski.

TRAVAIL VAINC TOUT

Comme les Célèbres Bonbons et Sirop de Pin Parfumé guériront sûrement toutes les affections de poitrine.

VENTE DE PROPRIETE

La propriété de M. Gilbert, marchand de chaussures, portant le No. 246, de la rue d'Aiguillon, a été mise à l'enchère et adjugée à M. Ovide Drolet, pour la somme de $1,575.

PERSONNEL

Nous regrettons d'apprendre la maladie grave de M. le notaire H. A. A. Brault, de Montréal. Il est frappé d'une congestion pulmonaire.

—M. le Maire Préfontaine de Montréal, est de passage en cette ville ainsi que M. Achille Carrier.

—L'hon. M. Taillon est au Château Frontenac.

NE PAS CONFONDRE

Le nommé Desjardins qui d'après la nouvelle que nous avons annoncée hier, a été arrêté pour vol sur la personne d'un cordonnier du nom de Bigaouette, en compagnie d'un nommé Grenier, n'est pas M. Charles Desjardins, cordonnier, de la rue Ste-Cécile.

La Bronchite—BAUME RHUMAL

VENTE A L'ENCAN

Nous attirons l'attention du public sur la vente à l'encan de meubles de ménage, neufs et de seconde main, que MM. Jacques et Cie feront vendredi le 15 courant à 1.30 h. p. m. à leur salle 264½ rue St-Joseph. Pour détails voir l'annonce.

PREFET DU COMTE DE KAMOURASKA

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami, M. L. A. Pâquet, maire de Ste-Anne de Lapocatière, a été réélu pour la cinquième fois, à l'unanimité, préfet du comté de Kamouraska.

Pour vos achats de tout genre, allez chez Faguy, Lépinay et Frère.

A vendre

Un ménage complet de première qualité, comprenant un set de salle à dîner et buffet en chêne antique, un set de chambre à coucher en noyer noir, un set de salon et boudoir, tapis, vaisselle, etc. Le tout est à vendre d'un seul lot ou chaque set séparément.

A. A. FOISY, 267 et 269 rue St Joseph, coin Dorchester, St Roch, Québec. Téléphone 2064.

Dyspepsie Foie et Rognons "Pilules Cardinales" du Dr ED. MORIN

DECES

Huot.—Le 14 courant, à l'âge de 79 ans et 6 mois, dame Marie Carbonneau, épouse de feu sieur Louis Huot.
Son service et sa sépulture auront lieu samedi, le 16 courant, à 8 h. 30 précises. Départ de la maison mortuaire, 33, rue Bagot, à 8 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Drouyn.—A St-Roch, le 13 mars 1901, à l'âge de 18 mois et 7 jours, Marie-Augustine-Celina-Annette, enfant bien-aimée de Jos. J.B. Drouyn.
Elle sera inhumée vendredi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence de son père, 32, rue Richardson, à 2 h. 45.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cloutier.—A L'Islet, mercredi, le 13 courant, à l'âge de 80 ans et 7 mois, sieur Nazaire Cloutier, ancien cultivateur.
Ses funérailles auront lieu samedi, le 16 courant, à 8 heures, à L'Islet.
Parents et amis sont priés d'y assister. 2

Lamonde.—Le 14 du courant, à l'âge de 5 semaines, Marie-Eugénie Yvette, enfant bien-aimée de Ludger Lamonde, de la maison J. B. Laliberté.
La sépulture aura lieu vendredi, le 15 courant, à 3 heures. Départ de la maison mortuaire, 156, rue du Pont, à 2 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Parents et amis sont priés d'y assister.

PERDU Ce matin, à la Basilique, un porte-monnaie contenant au $5.00 et trois vingt-cinq cents. Celui qui le remettra au No. 6, rue Ferland, Haute-Ville, obligera infiniment et sera récompensé. 14 mars—1

Chien perdu Hier soir, sur la rue St-Ours, un jeune chien barré, répondant au nom de Rover. Celui qui le ramènera au No. 88, rue Franklin, St-Sauveur, sera généreusement récompensé et celui qui le gardera sera poursuivi suivant la loi. 14 1

AVIS A MES CLIENTS ET AU PUBLIC EN GENERAL

DEMAIN, VENDREDI

Le véritable Jour de Bon Marché

On pourra se procurer les Articles suivants : : : : :

Btes 3 lbs—BISCUITS Christie, Soda, McCormick, Paterson.	25c
Btes Tomates (Lit. Chief), Blé-d'Inde, Pois	7½c
Boîtes Sardines françaises	8c
Café pur Maracaïbo	18c
Sucre granulé	5c
Sucre en Cassonade	4c
Confitures, jarre 1 lb	10c
Confitures, jarre 2 lbs	15c
Sirop Barbades de choix	40c
Fromage Canadien	12c
Fromage Gruyère	25c
Fromage Roquefort	35c
Fromage Stilton	20c
Fromage Oka	25c

STRICTEMENT COMPTANT

S. C. RIVERIN

55 RUE DE LA COURONNE

14 mars—

LES ENCANS DU PRINTEMPS
ET LES
'BARGAIN DAYS'

NOUS sommes préparés à recevoir des ordres pour les encans du printemps.

Les personnes désireuses de faire vendre leur ménage à l'enchère feront bien de nous en donner avis au plus tôt, afin de s'entendre pour fixer des dates convenables pour ces ventes.

◆◆◆◆◆

Nous informons de plus le public que NOTRE GRANDE VENTE A REDUCTION d'objets de fantaisie, Poupées, Feux d'artifice, Jouets, y compris une foule d'autres effets, se continuera durant le présent mois, au No. 46, rue de la Fabrique.

A ce magasin ce ne sont pas des apparences, mais bien de véritables Bargain Days sans interruption.

G. R. GRENIER & CIE,
5 mars—o ENCANTEURS.

DEMANDES

ON demande UN JEUNE HOMME connaissant parfaitement la clavigraphie ainsi que la sténographie et l'orthographe dans les deux langues, et pouvant se rendre généralement utile dans un bureau. Devra fournir de bonnes références, Adresser application :
Boîte 378, Bureau de Poste,
13 mars—2 Québec.

AGENT.—Voulez-vous ajouter $2 à $3 par jour tout en gardant votre présente occupation. Ecrivez de suite à " The Western Mfg & Introduction Co.", B. de Poste 243, Québec. 12-6

ON demande A ACHETER UNE MAISON de $500 à $1000, dans le faubourg St-Jean. On devra mentionner la place et les conditions. S'adresser par lettre, " X "
11 mars—6 Bureau de l'EVENEMENT.

NOUS AVONS BESOIN d'hommes, de femmes et des familles pour travailler pour nous, à leurs maisons, sur divers plans nouveaux, autres que ceux des autres compagnies La laine est fournie gratuitement pour travailler chez vous sur nos machines à tricoter automatiques. Ecrivez pour informations au sujet de l'argent que ceux qui travaillent pour nous gagnent, et du temps qu'elles donnent à leur travail. GLASGOW WOOLEN COMPANY, Departement A., Toronto.
Pas de connections avec aucune autre compagnie.
9 mars—

Servante demandée

PRIERE de s'adresser au No. 67, rue du Pont, à St-Roch de Québec. 9 mars—8

RIEN DE PLUS CHIC

Les étoffes à robes de chez Faguy, Lépinay et Frère, sont du plus haut ton.

POUR GUERIR LA GRIPPE EN DEUX JOURS

Laxative Bromo-Quinine enlève la cause.

CONFERENCE SAINT-GABRIEL

Résultat de la râfle du 27 février :
La guitare, M. L. H. Garneau ;
L'éventail, M. O. Robitaille ;
Le secrétaire, M. Fernand Drolet ;
Le coussin, M. Chs. Langlois ;
L'écrin, M. Adjutor Richard.

L'INFECTION DU CATARRHE

Plusieurs vies sont flétries plutot par le Catarrhe que par d'autres maladies.

S'il y a un soupçon de l'infection Catarrhale

Appliquez les Poudres Catarrhales du Dr Agnew sans délai. Cela vous épargnera des souffrances et vous guérira rapidement quand bien même vous auriez été un esclave du Catarrhe pendant un mois ou cinquante ans. Elles guérissent les rhumes dans la tête et les maux de tête causés par le catarrhe en dix minutes. L'hon. David Mills, ministre de la Justice pour la Puissance, Canada, endosse ce fait. 21

MAISON A LOUER

UN LOGEMENT de 9 appartements, possédant les améliorations les plus modernes, chauffé à l'eau chaude et éclairé au gaz et à l'électricité, avec bain et closets. Prix modéré.

S'adresser entre 2 et 5 heures de l'après-midi chez

A. A. FOISY,
267-269, rue St-Joseph, coin Dorchester,
Téléphone 2064. St-Roch, Québec.
14 mars—o

AVIS

JE donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé par moi-même.

De plus, toutes personnes qui feront des achats ou des échanges d'articles m'appartenant perdront tout droit sur les dits articles.

Mme NAPOLEON GINGRAS.
Québec, 13 Mars 1901. 3

ARGENT COMPTANT OU A CREDIT

Si vous avez l'intention d'acheter des Meubles pour le printemps, n'oubliez pas de venir visiter notre assortiment et connaître nos prix (les plus bas de la ville), avant de placer votre commande ailleurs. Toutes marchandises achetées maintenant seront emmagasinées sans charge et livrées à votre demande.

J. A. CANTIN

Magasin de Meubles

251 rue St-Joseph, St-Roch

(Pres du Marché)

AVIS DE FAILLITE

Province de Québec, District de Québec. } Cour Supérieure

Dans l'affaire de

Telesphore Savard,
Hôtelier,
(Parc Savard), St-Malo,
INSOLVABLE.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour en date du 14 Mars 1901, une assemblée des créanciers du dit Insolvable, aura lieu au Palais de Justice à Québec, Samedi, le 23ième jour de Mars (1901), à 10 heures a.m., pour donner leur avis touchant la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

V. E. PARADIS,
Gardien Provisoire.
Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu.
Québec, 14 Mars 1901.

VENTE A L'ENCAN

PAR G. R. GRENIER & Cie.

Dans l'affaire de

Eugène Tremblay,
Marchand, Malbaie,
INSOLVABLE.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ que

VENDREDI, LE 15 MARS 1901
A 11 Heures A. M.

Je procèderai à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession comme suit :

A—Fonds de commerce	$ 394 19
Ameublement du magasin	20 30
	$414 49
B—Crédits suivant liste	305 63
C—Roulant (cheval, voitures, harnais)	90 00

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le stock pourra être examiné au magasin du failli, à la Malbaie, Mardi, le 12 Mars courant.

Conditions de paiement—COMPTANT.

La vente aura lieu à mon bureau, 44, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

V. E. PARADIS
Curateur.
Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu.
Québec, 6 Mars 1901.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de

Premont & Cie,
Marchands, Ste-Félicité,
INSOLVABLES.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE QUE

MERCREDI, LE 13 MARS 1901
A 11 Hrs. A. M.

Je procèderai à la vente de l'actif de cette succession comme suit :

A—Fonds de commerce général	$607 72
Dormants	75 78
Ameublement du magasin	45 80
	$729 30
B—Crédits suivant liste	904 33
C—Un hangar de 40 pieds sur 18 pieds, bâti sur un terrain avoisinant	
D—Une terre à bois étant partie du lot numero 4, dans le 5ième rang du Township de St-Denis	

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le stock pourra être examiné au magasin des faillis à Ste-Félicité, Samedi, le 9 Mars courant.

Conditions de paiement : Comptant.

La vente se fera à mon bureau, 44, rue Dalhousie, Basse Ville, Québec.

V. E. PARADIS,
Cessionnaire-syndic.
Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu
Québec, 4 Mars 1901.

VENTE A L'ENCAN

PAR JACQUES & CIE

Vente à l'Encan de Meubles de ménage, Vaisselle, Verrerie, etc.

VENDREDI, LE 15 MARS A 1 H. 30 P.M.

A notre salle No. 264½ rue St Joseph, St-Roch

Nous avons reçu instruction des intéressés de vendre à l'encan, Vendredi, le 15 Mars à 1 h. 30 P.M., à notre salle, une quantité de meubles de ménage comprenant sets de salon en noyer noir couvert en crin et en velour, tables de centre, sofa couvert en crin, sideboard, lampes suspendues, chaises berçantes, chaises de salle, table à dîner extensive, sets à dîner et à thé, autre vaisselle, verrerie, coutellerie, set de chambre à coucher, paillasses en broche, matelas, couchettes [illegible], armoire double, grand sideboard en frêne, canapé-lit, canapé simple, couchettes doubles et simples en bois et une quantité d'autres effets à recevoir.

Le tout vendu absolument sans réserve et visible Jeudi, 14 Mars, de 1 à 6 hrs p.m.

Vente Vendredi, le 15 Mars, à 1 h. 30 P.M.

JACQUES & CIE,
Téléphone 2452. Encanteurs.
13 mars.

DEMENAGÉ

HONORE HOUDE, SELLIER, informe ses clients et le public en général qu'il a transporter son atelier au
mars—15 No. 370, rue St-Jean.

A VENDRE

Pour LIQUIDER une Succession

QUATRE ACTIONS

De la Canadian Electric Light Co.,

Sur lesquelles $150 ont été payées.

LARUE & LARUE,
Notaires,
5 mars 1901—15 28 rue Ste-Anne

Chambre à Louer

SUR LA RUE HEBERT, UNE magnifique chambre meublée à louer immédiatement.
S'adresser par lettre : C. D.
13 fév—o Bureau de l'EVENEMENT

CHEVAUX A VENDRE

M. HILAIRE DELISLE, commerçant de chevaux, vient d'arriver de Montréal avec un char de magnifiques chevaux, qui sont à vendre ou à échanger à de bonnes conditions.

S'adresser à HILAIRE DELISLE,
No. 206, rue St-Olivier,
11 mars—tf Faubourg St-Jean, Québec

Magasin à Louer

LE LOCAL ci-devant occupé par Gagnon & Turgeon, marchands-tailleurs, au coin des rues du Pont et Des Fossés. C'est un endroit central où on pourrait faire UNE JOLIE SALLE D'ECHANTILLONS.

S'adresser à PHILEAS GAGNON,
9 mars—8 No 67 rue du Pont.

A VENDRE

LA MAGNIFIQUE RESIDENCE DE FEU l'Hon. P. A. DeBlois, située dans la paroisse de Beauport, avec dépendances, hangars à bois, écurie, grange et 38 acres de terre cultivée. Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux à
9 mars—6 Mme P. A. DE BLOIS.

A VENDRE

LE OU VERS LE 1er AVRIL PROCHAIN, la FERME TOZER, située sur le chemin de la Petite Rivière, à environ deux milles de cette ville, 4 arpents, 4 perches et 6 pieds de front sur 30 arpents de profondeur, avec bâtisses dessus érigées.

Pour autres détails, s'adresser à M. J. M. JOHNSTON, Gérant de la Banque Québec, rue St-Pierre. 9 mars—